LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger............	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mardi 24 Septembre 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.206

TRIBUNE LIBRE

Mort aux Tyrans !

L'offensive alliée sur tous les fronts de la guerre, sous le commandement suprême du maréchal Foch, se déroule jour par jour avec une cadence rythmée qui ne laisse pour ainsi dire pas souffler l'ennemi. Le temps est passé où le Boche nous manœuvrait. Ludendorff et Hindenburg, bon gré, mal gré, subissent la volonté de Foch, de Pétain, de Douglas Haig, de Pershing. La guerre est entrée, depuis deux mois, dans une phase nouvelle.

Comme il fallait s'y attendre, à nos succès militaires a répondu une offensive diplomatique ennemie. L'Allemand lance volontiers la pierre, mais cache soigneusement le bras. Le comte Burian a envoyé, par l'intermédiaire des neutres, aux puissances alliées, une note en vue de la paix. Cette note émane-t-elle de l'Autriche-Hongrie seule ? Les termes en furent-ils arrêtés entre le gouvernement austro-hongrois et le gouvernement allemand ? On discute et on discutera longtemps peut-être autour de la question. Peu importe ! Ce qu'il s'agissait de savoir c'est la réponse que feraient les Alliés à ces prétendues ouvertures de paix. M. Clemenceau a fait connaître celle de la France en des termes dignes d'elle, de ses morts, de ses deuils, de ses espérances.

Non. La France n'a pas voulu la guerre. Pendant un demi-siècle elle a supporté toutes les avanies, avalé toutes les couleuvres, gardé sans murmure au flanc l'effroyable blessure de 1870. Cela ne suffisait pas à l'insatiable et insolente Germanie. La France refusait de se laisser enchaîner — comme l'Autriche-Hongrie — au char de son vainqueur. Crime impardonnable ! Oser conserver sa fierté jusque dans la défaite ! Il fallait la rayer de la carte du monde. Et la guerre fut déclanchée !

Comment elle fut et comment elle est encore conduite par les hordes tudesques, les crimes de toutes natures, la violation de toutes les lois divines et humaines, la dévastation systématique des villes et des campagnes, les assassinats des vieillards, des femmes, des enfants, la piraterie aérienne et la piraterie sous-marine en témoignent. La victoire amnistierait, justifierait, couvrirait tous ces excès de violence et de brutalité. Ah ! Certes, jusqu'en ces derniers temps, l'Allemagne entendait bien ne demander qu'aux armes la solution du conflit. Elle attendait tout de ses généraux, rien de ses diplomates.

La roue de la fortune a tourné. Et, ne voulant pas donner au monde l'impression qu'il lui faut la paix à tout prix, elle met en avant son peu brillant second. Trop tard ! Le recul allemand s'accentue de semaine en semaine. Chaque jour nous apporte une victoire nouvelle. L'heure n'est pas éloignée où la Belgique et la France seront à jamais débarrassées de la brute teutonne qui souille leur sol. Mais l'heure n'est pas éloignée non plus où les soldats alliés pénètreront sur le territoire allemand. Le Boche redoute cette échéance : il n'a pas tort.

Oui, les crimes se payeront, tout se paie ; « tout devra se payer ». Pour la première fois, un président du Conseil français a osé faire entendre cette parole de menace. C'est qu'il n'y a pas de paix possible sans les réparations nécessaires du Droit et sans le châtiment des coupables, si haut placés soient-ils. L'Europe et le Monde n'auront ni repos ni sécurité tant que seront debout le trône des Hohenzollern et celui des Habsbourg. L'existence des monarchies absolues est incompatible avec celle des démocraties. Les peuples ne seront maîtres de leurs destinées que le jour où ils cesseront d'être les esclaves de despotes irresponsables qui ne voient en leurs sujets que de la chair à canon.

Les Allemands et les Austro-Hongrois renverseront-ils eux-mêmes leurs kaisers Wilhelm et Karl ? Si oui, tant mieux ! Si non, on leur imposera ce renversement. C'est la condition première, essentielle, fondamentale, d'une paix durable. Les Alliés font la guerre à la guerre. Ils veulent rendre à tout jamais impossible le retour du cataclysme déchaîné sur notre misérable et glorieuse humanité. Pour la liberté, pour la justice et pour la paix, mort aux tyrans !

Henri Michel,
Sénateur.

Propos de Guerre

Anatole s'arrêta, me prit le bras et me désignant un groupe d'hommes de tous âges et de toutes conditions qui stationnaient à la porte d'un magasin, sur le trottoir en face :

— Regarde-les, mon vieux, dit-il, est-ce qu'ils ne te font pas pitié ? Ils sont là depuis des heures, peut-être, humbles, patients, résignés sous le regard à la fois supérieur et fraternel du sergent de ville qui a mission de maintenir l'ordre parmi eux... Comme s'ils étaient capables de se révolter, les pauvres bougres... Et dire que j'ai fait cela ! Dire que moi aussi j'ai été dans cette posture d'affamé devant un guichet de pain.

— Comment, Anatole, tu peux maintenant te dispenser de faire la queue à la porte des débits de tabac ? C'est donc que tu as trouvé le moyen de te procurer du tabac d'autre part... Anatole, tu as séduit une débitante... Peut-être même l'as-tu épousée.

— Non, mon ami.

— Alors, tu as ajouté à un vice un autre vice plus hideux : tu es devenu ivrogne pour te faire bien voir d'une débitante qui ne vend du tabac qu'à ceux de ses clients qui s'alcoolisent à son zinc.

— Non, mon ami.

— Anatole, tu fumes de la contrebande. Un Américain complaisant te fournit des « Fatima » moyennant quoi, homme dépravé, tu lui enseignes l'art de parler aux petites Françaises.

— Non, mon ami.

— Anatole, j'ai peur de comprendre... Tu n'as pas craint de glisser jusqu'au crime, tu cambrioles les débits excentriques les jours d'arrivage.

— Non, mon ami.

— Anatole, je renonce à comprendre, Dis-moi la vérité, je ne te dénoncerai pas... Comment t'y prends-tu pour ne plus faire la queue à la porte des débits de tabac ?

— Mon ami, je ne fume plus, tout simplement.

ANDRE NEGIS

Le Rétablissement de l'Heure normale

Les pendules seront retardées dans la nuit du 5 au 6 octobre

Paris, 23 Septembre.

En exécution des prescriptions du décret du 23 février 1918, l'heure normale sera rétablie dans la nuit du 5 au 6 octobre. Le 5 octobre, à 24 heures, il y aura lieu d'arrêter les pendules pendant une heure.

Mort de M. Joseph Thierry

L'ambassadeur de France en Espagne a succombé aux suites d'une opération chirurgicale

M. Joseph Thierry, député de Marseille, ancien ministre des Finances et des Travaux Publics, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, ambassadeur de France à Madrid, souffrait depuis quelque temps d'un abcès au foie.

M. JOSEPH THIERRY

Il y a trois semaines, une opération chirurgicale fut jugée nécessaire et son urgence parut si évidente qu'on ne put attendre le médecin français qui devait la pratiquer. Elle fut faite aussitôt.

Le malade sembla soulagé par cette opération et on espérait que, le mieux s'affirmant de jour en jour, notre distingué concitoyen ne tarderait pas à recouvrer entièrement la santé. Mais le mal devait être le plus fort, et hier après-midi, nous recevions un télégramme de Madrid nous annonçant la mort de M. Thierry.

L'ambassadeur de France auprès du roi d'Espagne a succombé à Saint-Sébastien, dimanche soir à 8 heures.

Une dépêche de cette dernière ville ajoute que M. Joseph Thierry est mort des suites d'un abcès au foie. Les docteur Ramonoda et Lafourcade avaient fait, dans les derniers jours d'août, une intervention chirurgicale qui semblait avoir réussi.

Le marquis de Castel Rodrigo, au nom de la famille royale, et M. Dato, au nom du gouvernement, ont présenté leurs condoléances à la famille de l'ambassadeur. De nombreux membres du corps diplomatique sont allés déposer leur carte au domicile de l'ambassadeur.

Le corps de M. Thierry sera probablement transféré à Marseille demain.

M. Joseph Thierry avait été élu député de la 3e circonscription de Marseille, au 2e tour de scrutin, le 22 mai 1898, en remplacement de M. J. Charles-Roux, qui ne se représentait pas. Il sut bientôt prendre au Parlement la place prépondérante à laquelle sa grande compétence des affaires lui donnait droit. Il fit successivement partie de nombreuses Commissions et sut notamment mettre en évidence ses précieuses qualités d'administrateur dans celles des douanes et du budget.

Le 22 mars 1913, M. Thierry était nommé ministre des Travaux Publics, porfeuille qu'il conserva jusqu'au 9 décembre de la même année. Puis, pendant la guerre, il fut ministre des Finances et, à deux reprises, sous-secrétaire d'Etat au Ravitaillement et à l'Intendance. Enfin, récemment, le gouvernement de la République le chargeait de représenter la France en Espagne où tant de questions délicates étaient à solutionner. Déjà, la grande activité de notre éminent concitoyen avait réussi à aplanir de nombreuses difficultés et des accords commerciaux avaient été la conséquence heureuse de son agissante intervention.

La mort le surprend en plein travail, le terrasse au moment où il allait rendre de plus grands services encore à son pays, à ce pays qu'il aimait doublement, comme Français et comme Alsacien. M. Thierry, en effet, on le sait, était né à Haguenau, le 20 mars 1857, sur cette terre d'Alsace que nos indomptables soldats, puissamment aidés par leurs frères d'Amérique, sont en train de reconquérir. Il meurt trop tôt pour voir se réaliser ce désir de toute sa vie : la libération de la terre natale.

Les obsèques de M. Thierry, à Marseille, auront lieu probablement jeudi.

Nous présentons à la famille nos sympathiques condoléances.

Les Bombardements en Allemagne

Londres, 23 Septembre.

Communiqué de l'Aéronautique :

Le poids total des bombes jetées pendant la nuit du 20 au 21 septembre a été de 22 tonnes et demie et non pas de 17 tonnes comme on l'a annoncé précédemment.

Pendant la nuit du 21 au 22, quatre aérodromes ennemis ont été bombardés et mitraillés ; les hauts-fourneaux de Hagendingen, de Rombach ont été attaqués et atteints. Le poids total des bombes jetées est de 15 tonnes trois quarts. Tous nos appareils sont rentrés.

Le raid sur Stuttgart d'après le communiqué allemand

Bâle, 23 Septembre.

Le communiqué allemand avoue qu'il y a eu dix morts et sept blessés à Stuttgart, à la suite du raid aérien de la nuit du 16 septembre dernier.

L'Amérique et le Ravitaillement des Alliés

Washington, 23 Septembre.

M. Hoover, ministre du Ravitaillement, annonce que les Etats-Unis ont l'intention d'envoyer 5.730.000 tonnes d'approvisionnements de plus que l'année passée aux armées américaines et aux Alliés. M. Hoover estime que les besoins globaux des Alliés, pour l'année qui a commencé le 1er juillet dernier, s'élèveront à 17.550.000 tonnes dont 2.600.000 tonnes de viandes et de graisses, 10.400.000 de blé panifiable, 1.850.000 tonnes de sucre, 2.700.000 tonnes de grain pour l'alimentation des animaux. M. Hoover demande une nouvelle réduction volontaire de la consommation des principaux aliments pour éviter de recourir au rationnement obligatoire. Les importations de sucre, de café et de fruits tropicaux des Etats-Unis doivent diminuer.

1.514e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 23 Septembre.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Dans la région au sud de Saint-Quentin, nos troupes ont poursuivi leur avance, hier, en fin de journée et dans la nuit.

Nous avons pénétré dans le bois au nord de Ly-Fontaine, enlevé le fort et le village de Vendeuil et poussé, sur ce point, jusqu'à l'Oise.

Nos reconnaissances ont fait des prisonniers au nord de l'Aisne, et en Champagne, vers la butte du Mesnil.

Nous avons repoussé des coups de main ennemis au nord de la Vesle et dans les Vosges.

L'armée Humbert reprend sa marche en avant

LA RUPTURE DU FRONT BULGARE SUR LE VARDAR

Les Britanniques entrent à Bethléem

Paris, 23 Septembre.

La Commission sénatoriale des Affaires Etrangères a entendu M. Stephen Pichon, qui lui a fourni des explications détaillées sur les réponses des diverses puissances alliées à la note autrichienne et sur l'ensemble de la situation diplomatique, spécialement en ce qui concerne les événements de Russie.

LA SITUATION

— *De notre correspondant particulier* —

Paris, 23 Septembre.

Les combats d'artillerie signalés hier ont eu leur aboutissement naturel et, dans le secteur de La Fère notamment, l'armée Humbert a repris sa marche en avant. Nous avons enlevé les abords nord de Ly-Fontaine, le fort et le village de Vendeuil et poussé jusqu'à l'Oise. Du coup, La Fère et le massif de Saint-Gobain se trouvent nettement enveloppés par le Nord.

Cet enveloppement ne peut que réagir de façon favorable sur les opérations du général Mangin dont l'armée continue à progresser pas à pas, mais irrésistiblement, au nord de l'Aisne et aux abords du Chemin-des-Dames.

Les Britanniques en Picardie et les Yanks en Lorraine secouent terriblement par les oreilles le monstre, auquel ils se sont accrochés. Les premiers, notamment, le mordent à belles dents devant le Catelet.

La marche des Alliés sur le front de Salonique renverse tous les obstacles. Ils ont parcouru plus de 65 kilomètres depuis leur point de départ. Les Serbes, aux dernières nouvelles, avaient coupé entre Gradsko et Prilep les principales communications de la 11e armée allemande. Les résultats de ces succès commencent déjà à se faire sentir sur les autres secteurs du front où les Alliés ramassent prisonniers et butin. Leur nombre croît sans cesse et fait un heureux pendant à l'éclatante victoire du général Allenby en Palestine.

Pour la fin, notons que le communiqué autrichien annonce froidement l'assassinat par les soldats de l'empereur Charles des légionnaires tchéco-slovaques pris le 21 sur le front d'Italie, au cours d'une affaire où l'ennemi fut finalement repoussé.

Que chacun s'en souvienne et que Polonais, Tchéco-Slovaques et autres opprimés combattant pour la liberté de leur race agissent en conséquence et honorons-les comme des martyrs.

MARIUS RICHARD.

SUR NOTRE FRONT

L'Offensive des Alliés

Communiqué officiel anglais

23 Septembre (après-midi).

Pendant la journée d'hier et au cours de la nuit, nos troupes ont exécuté, en différents points, d'heureuses opérations locales.

Dans l'après-midi, des troupes anglaises se sont emparées d'un point fortifié aux environs de la route Ronssoy-Bony, où l'ennemi a offert une vigoureuse résistance pendant toute la journée.

Nous avons fait quatre-vingts prisonniers.

Plus tard, dans l'après-midi, une contre-attaque ennemie en direction de la ferme Gillemont, a été repoussée avec de lourdes pertes par le feu de notre infanterie et de nos mitrailleuses.

Au cours de la nuit, d'autres troupes anglaises ont progressé dans la direction de la ferme Tombois, après plusieurs heures de combat acharné.

Plus au nord, ces troupes se sont emparées d'un ensemble de tranchées et de points fortifiés sur la Saeur, au nord-ouest de Vendhuile, et ont fait des prisonniers.

Au cours d'une opération locale, exécutée avec succès au sud de Villers-Guislain, nous avons fait cent prisonniers.

A l'est de Gavrelle, des troupes anglaises ont progressé sur un front d'environ trois quarts de mille en direction sud-est, faisant soixante prisonniers.

Au début de la nuit dernière, l'ennemi soutenu par un violent tir de barrage, a lancé une attaque à Berthaucourt et réussi à pénétrer dans une partie de notre ligne. Une contre-attaque immédiate a rétabli intégralement nos positions.

Les raisons de la défaite allemande

Zurich, 23 Septembre.

Le collaborateur militaire du *Stügarter Tageblatt* énumère les raisons de la défaite allemnde :

1° L'état-major allemand s'est grandement trompé dans l'estimation des réserves de Foch ; 2° Les réserves allemandes étaient elles-mêmes très amoindries par les pertes subies depuis mars ; 3° Ludendorff, croyant à la continuation de la guerre de mouvement, avait jugé inutile de fortifier d'une manière durable des positions sur lesquelles il ne comptait pas rester ; 4° Il faut reconnaître que le moral des troupes était affaibli sous l'influence de la lassitude qui se manifeste à l'arrière depuis quelques mois. Cette dernière cause d'infériorité est la plus grave et il importe de la faire disparaître à tout prix.

LES FORTS DE METZ

Le Pillage de Cambrai par les Boches

De curieuses nouvelles nous arrivent de Cambrai même, sur la fuite des gens de la ville, sur les effets de notre bombardement sur la gare où dernièrement un important dépôt a sauté. Un soldat allemand qui se trouvait tout près écrit faisant un bref récit de l'explosion et une longue relation de sa participation au pillage qui s'ensuivit : « Nous sommes entrés et nous avons pillé tout le dépôt, nous nous sommes littéralement bourrés de saucisses, conserves de viande, de confitures, de cigarettes et de toutes sortes de bonnes choses ». Une autre lettre décrit une beuverie au même endroit.

A la partie nord de notre ligne aussi l'Allemand offre une plus forte résistance.

Les brèches de la ligne Hindenburg

Paris, 23 Septpembre.

La prise du fort et du village de Vendeuil, suivie d'une progression de nos troupes jusqu'à l'Oise, descendant de Guise vers La Fère, annonce la rentrée en action de l'armée Humbert. Cette armée avait pris un temps de repos après son arrivée aux abords de la route de La Fère à Saint-Quentin qu'elle avait d'ailleurs dépassée au village de Travecy, dont elle s'était emparée. L'enlèvement de cette dernière localité était une première brèche ouverte en cette partie de la ligne Hindenburg. L'enlèvement de Vendeuil en est une autre. La fameuse barrière violemment secouée par les Anglais au Nord de Saint-Quentin ne l'est pas moins au Sud de cette ville et elle commence à céder.

Devant la ligne Siegfried

Londres, 23 Septembre.

M. Beach Thomas, correspondant du Daily Mail *auprès des armées britanniques, télégraphie le 23 septembre, au soir :*

La ligne Siegfried ou Hindenburg longeant le canal de l'Escault ou creusée sous le canal se pose dans l'imagination de l'armée allemande comme étant le mur de l'Allemagne même et comme une personnification en pierre de leur commandant en chef. Ils se voient bien à leur aise dans ses tunnels d'où ils sortiront lorsqu'il leur plaira pour ravager encore une fois la France.

Ce rêve se cramponne encore à leur cerveau et ils veulent empêcher les yeux profanes de contempler ce lieu sacré. Ils ont construit des embûches, posé des fils de fer barbelés et des chevaux de frise et creusé des fossés de toutes sortes sur une profondeur de plusieurs kilomètres en avant de leur ligne bien-aimée. C'est contre ces embûches et ces nids, ces redoutes encerclées de fils de fer, ces cavernes et ces fourrés dont se composent les avant-postes de la ligne Siegfried que nos yeomen et nos soldats de l'Est anglais et des comtés sont partis ce matin à l'aube comme d'habitude. Ils ont trouvé les corps alpins et d'autres troupes, y compris une nouvelle division qui gardaient en nombre chaque tranchée et chaque trou. Ils n'en ont pas moins avancé régulièrement renvoyant à l'arrière de nombreux groupes de prisonniers. En plusieurs endroits, nous avons gagné un terrain de plus d'un kilomètre de profondeur et avons atteint les faubourgs de Villers-Guislain au sud desquels les combats les plus obstinés ont été livrés.

L'ATTAQUE AMÉRICAINE EN LORRAINE

Le bombardement de Metz

Washington, 23 Septembre.

L'annonce par les Allemands que les Américains avaient commencé le bombardement de Metz n'a causé aucune surprise ici, car l'on savait depuis plusieurs semaines que des emplacements de batteries à longue portée avaient été préparés avant le déclanchement de l'attaque américaine.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Les conséquences de l'avance des Alliés

Salonique, 23 Septembre.

Dans l'avance victorieuse qui oblige à la retraite tous les renforts allemands et bulgares, les troupes serbes ont atteint, le 21 septembre, le Vardar et ont déjà lancé certains éléments sur la rive gauche du fleuve, coupant la voie ferrée principale Skoplié (Uskub).

De même, nos unités qui ont franchi la Tcherna ont coupé la route du chemin de fer Decauville Gradsko-Prilep, principales communications de la 11e armée allemande.

Les conséquences stratégiques de l'interruption des principales voies de communication ennemie, ainsi que de la rupture complète du front ennemi, sont énormes et commencent déjà à se faire sentir dans cette région voisine du front.

L'avance en profondeur des troupes serbes, depuis le 15 septembre, jusqu'à ce jour, atteint en ligne droite plus de 65 kilomètres. Certaines unités d'infanterie, après avoir débouché des régions montagneuses, ont franchi jusqu'à 40 kilomètres en un jour.

Le chiffre des prisonniers et la quantité du butin augmentent constamment.

Les Austro-Bulgares devront évacuer l'Albanie

Paris, 23 Septembre.

La rupture du front bulgare sur le Vardar est aujourd'hui un fait accompli. Il s'ensuit que les Bulgares et les Autrichiens vont être obligés d'évacuer précipitamment toute la région ouest du front, c'est-à-dire l'Albanie et les pays montagneux du sud de la Serbie au nord de Monastir et du lac d'Ochrida. On s'attend, d'ailleurs, d'ici deux jours, à des conséquences plus importantes encore.

Les Bulgares expliquent leur défaite

Berne, 23 Septembre.

Les Bulgares éprouvent le besoin d'expliquer que leur généralissime est actuellement très souffrant par suite d'une affectation d'oreille. Voilà pourquoi ils sont battus !

La défaite bulgare

Paris, 23 Septembre.

En Macédoine, la première armée bulgare, occupant la région de Monastir et de Prilep, est coupée avec la deuxième armée occupant la région de Doiran. L'arrivée des Alliés coupe toute communication entre ces deux armées et rend leur situation critique.

L'Echo de Paris précise que la cavalerie serbe se trouvait à cinq kilomètres de la fron-

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 24 septembre

— 247 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

CINQUIEME PARTIE

— Voilà justement où est la perfidie ; on a laissé le temps passer là-dessus, puis aujourd'hui on revient sur des événements oubliés pour en faire sortir un scandale qui peut ternir une haute position. Eh bien ! moi, héritier du nom de mon père, je ne veux même pas que sur ce nom flotte l'ombre d'un doute. Je vais envoyer à Beauchamp, dont le journal a publié cette note, deux témoins, et il la rétractera.

— Beauchamp ne rétractera rien.

— Alors, nous nous battrons.

— Non, vous ne vous battrez pas, car il vous répondra qu'il y avait peut-être dans l'armée grecque cinquante officiers qui s'appelaient Fernand.

— Nous nous battrons malgré cette réponse. Oh ! je veux que cela disparaisse... Mon père, un si noble soldat, une si illustre carrière...

— Ou bien il mettra : Nous sommes fondés à croire que ce Fernand n'a rien de commun avec M. le comte de Morcerf dont le nom de baptême est aussi Fernand.

— Il me faut une rétractation pleine et entière : je ne me contenterai point de celle-là !

— Et vous allez lui envoyer vos témoins ?

— Oui.

— Vous avez tort.

— Cela veut dire que vous me refusez le service que je venais vous demander.

— Ah ! vous savez ma théorie à l'égard du duel ; je vous ai fait ma profession de foi à Rome, vous vous la rappelez ?

— Cependant, mon cher comte, je vous ai trouvé ce matin, tout à l'heure, exerçant une occupation peu en harmonie avec cette théorie.

— Parce que, mon cher ami, vous comprenez, il ne faut jamais être exclusif. Quand on vit avec des fous, il faut faire aussi son apprentissage d'insencé ; d'un moment à l'autre quelque cerveau brûlé, qui n'aura pas plus de motif de me chercher querelle que vous n'en avez d'aller chercher querelle à Beauchamps, me viendra trouver pour la première niaiserie venue, ou m'enverra ses témoins, ou m'insultera dans un endroit public : eh bien ! ce cerveau brûlé, il faudra bien que je le tue.

— Vous admettez donc que vous-même vous vous battriez ?

— Pardieu !

— Eh bien ! alors, pourquoi voulez-vous que moi je ne me batte pas ?

— Je ne dis point que vous ne devez point vous battre ; je dis seulement qu'un duel est une chose grave et à laquelle il faut réfléchir.

— A-t-il réfléchi, lui, pour insulter mon père ?

— S'il n'a pas réfléchi, et qu'il vous l'avoue, il ne faut pas lui en vouloir.

— Oh ! mon cher comte, vous êtes beaucoup trop indulgent !

— Et vous, beaucoup trop rigoureux. Voyons, je suppose... écoutez bien ceci : je suppose... N'allez pas vous fâcher de ce que je vous dis !

— J'écoute.

— Je suppose que le fait rapporté soit vrai...

— Un fils ne doit pas admettre une pareille supposition sur l'honneur de son père.

— Eh ! mon Dieu ! nous sommes dans une époque où l'on admet tant de choses !

— C'est justement le vice de l'époque.

— Avez-vous la prétention de le réformer ?

— Oui, à l'endroit de ce qui me regarde.

— Mon Dieu ! quel rigoriste vous faites, mon cher ami !

— Je suis ainsi.

— Etes-vous inaccessible aux bons conseils ?

— Non, quand ils viennent d'un ami.

— Me croyez-vous le vôtre ?

— Oui.

— Eh bien ! avant d'envoyer vos témoins à Beauchamp, informez-vous.

— Auprès de qui ?

— Eh pardieu ! auprès d'Haydée, par exemple.

— Mêler une femme dans tout cela, que peut-elle y faire ?

— Vous déclarer que votre père n'est pour rien dans la défaite ou la mort du sien, par exemple, ou vous éclairer à ce sujet, si par hasard votre père avait eu le malheur...

— Je vous ai déjà dit, mon cher comte, que je ne pouvais admettre une pareille supposition.

— Vous refusez donc ce moyen ?

— Je le refuse.

— Absolument ?

— Absolument !

— Alors, un dernier conseil.

— Soit, mais le dernier.

— Ne le voulez-vous point ?

— Au contraire, je vous le demande.

— N'envoyez point de témoins à Beauchamp.

— Comment ?

— Allez le trouver vous-même.

— C'est contre toutes les habitudes.

— Votre affaire est en dehors des affaires ordinaires.

— Et pourquoi dois-je y aller moi-même, voyons ?

— Parce qu'ainsi l'affaire reste entre vous et Beauchamp.

— Expliquez-vous.

— Sans doute ; si Beauchamp est disposé à se rétracter, il faut lui laisser le mérite de la bonne volonté : la rétractation n'en sera pas moins faite. S'il refuse, au contraire, il sera temps de mettre deux étrangers dans votre secret.

— Ce ne seront pas deux étrangers, ce seront deux amis.

— Les amis d'aujourd'hui sont les ennemis de demain.

— Oh ! par exemple !

— Témoin Beauchamp.

— Ainsi...

— Ainsi, je vous recommande la prudence.

— Ainsi, vous croyez que je dois aller trouver Beauchamp moi-même ?

— Oui.

— Seul ?

— Seul. Quand on veut obtenir quelque chose de l'amour-propre d'un homme, il faut sauver à l'amour-propre de cet homme jusqu'à l'apparence de la souffrance.

— Je crois que vous avez raison.

— Ah ! c'est bien heureux !

— J'irai seul.

— Allez ; mais vous feriez encore mieux de n'y point aller du tout.

— C'est impossible.

— Faites donc ainsi ; ce sera toujours mieux que ce que vous vouliez faire.

— Mais en ce cas, voyons, si malgré toutes mes précautions, tous mes procédés, si j'ai un duel, me servirez-vous de témoin ?

— Mon cher vicomte, dit Monte-Cristo avec une gravité suprême, vous avez dû voir, qu'en temps et lieu, j'étais tout à votre dévotion ; mais le service que vous me demandez là sort du cercle de ceux que je puis vous rendre.

— Pourquoi cela ?

— Peut-être le saurez-vous un jour.

— Mais en attendant ?

— Je demande votre indulgence pour mon secret.

— C'est bien. Je prendrai Franz et Château-Renaud.

— Prenez Franz et Château-Renaud, ce sera à merveille.

— Mais enfin, si je me bats, vous me donnerez bien une petite leçon d'épée ou de pistolet ?

— Non, c'est encore une chose impossible.

— Singulier homme que vous faites, allez ! Alors vous ne voulez vous mêler de rien ?

— De rien absolument.

— Alors n'en parlons plus. Adieu, comte.

— Adieu, vicomte.

Morcerf prit son chapeau et sortit.

A la porte, il retrouva son cabriolet, et, contenant du mieux qu'il put sa colère, il se fit conduire chez Beauchamp ; Beauchamp était à son journal.

Albert se fit conduire au journal.

Beauchamp était dans un cabinet sombre et poudreux, comme sont de fondation les bureaux de journaux.

On lui annonça Albert de Morcef. Il fit répéter deux fois l'annonce ; puis, mal convaincu encore, il cria :

— Entrez !

Albert parut. Beauchamp poussa une exclamation en voyant son ami franchir les liasses de papier et fouler d'un pied mal exercé les journaux de toutes grandeurs qui jonchaient non point le parquet, mais le carreau rougi de son bureau.

— Par ici, par ici, mon cher Albert, dit-il, en tendant la main au jeune homme ; qui diable vous amène ? Etes-vous perdu, comme le petit Poucet, ou venez-vous tout bonnement me demander à déjeuner ? Tâchez de trouver une chaise ; tenez, là-bas, près de ce géranium qui, seul ici, me rappelle qu'il y a au monde des feuilles qui ne sont pas des feuilles de papier.

— Beauchamp, dit Albert, c'est de votre journal que je viens vous parler.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

tière bulgare, dans la région de Stroumitza.

La onzième division allemande a été nettement coupée d'avec le gros des forces bulgares qui retraitent en désordre. Au nord-est de Monastir, les Alliés ont dépassé Canistra et Orle. Le sort de Prilep se dessine. L'action sur le front serbo-bulgare va s'amplifier encore. L'entreprise alliée est destinée à donner des résultats de la plus haute importance.

Il n'est guère douteux qu'un vent de panique doit souffler sur Sofia. Notre artillerie et nos nombreux chars d'assaut ont ouvert aux troupes franco-serbes, britanniques, helléniques et yougo-slaves les larges avenues de la victoire.

M. Henry Bidou dans le *Journal* constate également la coupure de seize divisions de l'armée bulgare en deux tronçons et conclut : « Les forces engagées vers Prilep, si elles n'ont pas déjà battu en retraite, sont évidemment dans une situation très difficile, car pour rejoindre leurs bases elles doivent traverser le Vardar à la hauteur de Velès, soit 30 kilomètres en amont du point où le fleuve est atteint par les Alliés.

EN PALESTINE

Les Britanniques ont fait 25.000 prisonniers

Londres, 23 Septembre.

La victoire du général Allenby paraît complète. Un gué du Jourdain, qui restait libre, a été pris et les débris de l'armée turque, immobilisés, semblent acculés à une prochaine capitulation. Le nombre des prisonniers atteint 25.000. Les forces britanniques marchent vers Haïffa. Le plan du général Allenby était aussi audacieux dans la conception que minutieux dans la préparation. Il s'exécute de point en point.

Les Anglais à Bethléem

Londres, 23 Septembre.

Les troupes britanniques sont entrées à Bethléem.

Le sort de l'armée turque est en jeu

Londres, 23 Septembre.

Les milieux officiels déclarent ce matin que la tournure des événements en Palestine est de plus en plus favorable, et que d'importants événements sont attendus en raison de la réussite complète de la manœuvre entreprise. Le sort de l'armée turque serait en jeu.

La défaite des Turcs

Paris, 23 Septembre.

En Palestine, la déroute turque est complète. L'armée turque de la Méditerranée est considérée comme détruite. En outre des 18.000 prisonniers capturés, la cueillette n'est pas terminée, les mailles du filet tendu par le général Allenby étant resserrées, toutes les forces turques au Sud de Jourdain ne peuvent plus échapper.

La cavalerie du général Allenby a occupé Nazareth. On apprend que le général allemand von Sanders, qui dirigeait la résistance du Mont Thabor, n'eut que le temps de s'enfuir.

A la poursuite de l'ennemi

Londres, 23 Septembre.

Le correspondant de l'agence Reuter en Palestine, le 20 septembre, donne des détails sur la poursuite des Turcs par les troupes britanniques. Il dit que de longs convois se retirant vers le Nord, le long de la route d'Alfouleh, sont tombés littéralement entre les mains de notre cavalerie, qui avance rapidement dans cette région.

Les routes convergeant vers Naplouse et au delà sont congestionnées de convois et de troupes battant en retraite, qui forment d'excellentes cibles pour nos aviateurs qui font pleuvoir, avec des résultats terrifiants, des bombes sur ces encombrements.

Nos aviateurs mitraillent également les routes, infligeant des pertes importantes à l'ennemi.

Ces actions ont continué toute la journée, aussi les pertes ennemies de ce seul fait doivent être excessivement lourdes.

Sur un point où la route descend en pente rapide, un tas de fourgons est empilé.

Nos captures, considérables, comprennent d'importantes quantités de matériel de toute espèce, y compris des fourgons, du matériel de chemin de fer, du bétail, etc.

Paris, 23 Septembre.

Très favorables sont les nouvelles de Palestine. Les Turcs sont en pleine débandade. Le glorieux général allemand Liman von Sanders n'a eu que le temps de s'enfuir du Mont Thabor, d'où il dirigeait la résistance turque. La route de Syrie s'ouvre à Allenby, qui a trouvé le chemin de Damas et de Beyrouth.

L'armée britannique de Mésopotamie ne semble pas devoir rester longtemps l'arme au pied.

Ce qu'avoue le communiqué turc

Bâle, 23 Septembre.

Le communiqué turc du 21 septembre sur les opérations en Palestine, dit :

« Des combats violents continuent entre la côte et la voie ferrée : les Anglais poursuivent de très violentes attaques. Nos troupes, après une héroïque défense contre les attaques ennemies, se sont retirées, conformément aux ordres, dans les positions qui se trouvent à l'est de la voie ferrée et au nord des positions occupées jusqu'ici.

« A part cela rien d'important à signaler. »

La Guerre sous-marine

Les pertes des Alliés seront bientôt compensées

Washington, 23 Septembre.

Les statistiques officielles publiées par le Shipping Board prouvent que, grâce au développement pris par les constructions maritimes alliées et américaines, les pertes totales causées par la campagne sous-marine depuis le commencement de la guerre seront bientôt compensées.

Le Kaiser harangue ses Troupes d'Alsace-Lorraine

Amsterdam, 23 Septembre.

Le *Lokal Anzeiger* publie un compte rendu de la visite du kaiser aux armées d'Alsace-Lorraine les 19 et 20 septembre. Le kaiser a remercié les troupes pour leur résistance et leur a annoncé que de nouveaux combats auront lieu au seuil de l'Empire.

Le compte rendu devient lyrique dans la description de la visite du kaiser dans des camps et des ambulances où des généraux et des soldats auraient déclaré que jamais ils ne laisseront les Français et les Américains passer.

Le correspondant qui a fait le compte rendu remarque que l'enthousiasme a disparu du discours du kaiser. Il rapporte la présence du prince Oscar à la tête d'une brigade prussienne sur le front de Lorraine.

Les Evénements de Russie

Nouveaux attentats contre les membres du Soviet

Bâle, 23 Septembre.

On mande de Vienne, qu'une dépêche de Moscou en date du 21 annonce que des attentats ont été de nouveau perpétrés contre des membres du gouvernement des Soviets. Ils ont eu pour conséquence de nouvelles mesures de répression.

Zurich, 23 Septembre.

D'après un télégramme de Berlin les attentats commis par des soldats qui ont tiré sans les atteindre à Koursk contre Trotsky et, à Pétrograde, contre le commissaire de la guerre Pesern ont amené l'arrestation à Pétrograde de 175 socialistes révolutionnaires qui ont été fusillés.

Stockholm, 23 Septembre.

Un radiotélégramme de Moscou annonce que le 12 septembre à dix verstes de Tchoussof. Michel Romanov et son secrétaire ont été arrêtés par un agent de la Commission extraordinaire du gouvernement de Perm.

Français, Belges et Américains emprisonnés

Stockholm, 23 Septembre.

Une douzaine de Français et plusieurs Belges et Américains ont été emprisonnés à Saratoff et Tsaritsin.

L'occupation de Bakou par les Turcs

Stockholm, 23 Septembre.

L'agence bolchevik mande qu'à la suite de l'occupation de Bakou par les troupes turques, le gouvernement bolchevik a protesté contre cette nouvelle violation du traité de Brest par les Alliés de l'Allemagne.

Le gouvernement des Soviets rompt les relations avec la Turquie

Stockholm, 23 Septembre.

Le commissaire pour les Affaires Etrangères Tchitcherine a adressé le 20 septembre au ministre des Affaires Etrangères ottoman un long mémoire protestant contre la violation des dispositions du traité de Brest-Litovsk relatives aux nouvelles relations territoriales et politiques entre la Russie et la Turquie.

Il se plaint notamment que la Turquie ait occupé militairement les provinces de Kars, Ardahan et Batoum, qui faisaient partie précédemment de la République russe et avaient obtenu le droit d'instituer un nouveau régime, d'accord avec les Etats voisins, particulièrement avec la Turquie. »

Dans ces conditions la population ne put exprimer librement sa volonté. Le gouvernement des Soviets déclare donc tenir pour non avenue la soi-disant consultation des habitants de ces provinces.

D'autre part, en dépit de la clause des traités de paix prévoyant la cessation des opérations militaires entre la Russie et la Turquie, des troupes régulières turques ont occupé des territoires appartenant à la République russe. Malgré la protestation du gouvernement des Soviets, la ville de Bakou a été prise par l'armée turque.

En conséquence, déclare Tchitcherine, le gouvernement de la République socialiste fédérative russe des Soviets se voit obligé de reconnaître que les actes du gouvernement ottoman ont annulé le traité de Brest-Litovsk qui instituait les relations de paix entre les deux Etats.

L'Intervention des Alliés

Les Allemands battus sur le front mourman

Front de Mourmanie, 23 Septembre.

Il y a eu récemment plusieurs rencontres entre les patrouilles caréliennes et les patrouilles ennemies qui ont passé la frontière. Les Caréliens ont été partout victorieux.

Mercredi dernier, les Caréliens ont infligé une sérieuse défaite aux forces commandées par les Allemands, à Ukhtinskaya, à cent milles à l'ouest de Kem et à quarante milles à l'est de la frontière finlandaise.

L'ennemi a beaucoup souffert et a été poursuivi jusqu'à la frontière.

Plus de mille fusils, des munitions, des bateaux et des chevaux ont été capturés. Une opération heureuse a été faite lundi et mardi dernier, par les unités navales et les troupes alliées sur la Dwina.

En Sibérie les Chinois désarment les troupes austro-hongroises

Londres, 23 Septembre.

Le correspondant du *Daily Mail* télégraphie de Tien-Tsin, le 17 septembre :

Suivant un rapport indigène, quatre mille Austro-Hongrois, talonnés par les Tchèques, se sont approchés de Kiachta, sur la frontière mongolienne, au sud du lac Baïkal, jetant la panique parmi la population.

Les fonctionnaires chinois firent avancer des troupes pour empêcher les Austro-Hongrois d'entrer à Kiachta et donnèrent l'ordre aux intrus de désarmer. Ensuite, les Chinois s'entremirent entre les Tchèques et l'ennemi, promettant que les prisonniers seraient bien traités. Ils réussirent à désarmer ces derniers, leur prenant trois mille fusils, dix canons et de nombreuses mitrailleuses.

L'effort allemand dans l'Oural

Londres, 23 Septembre.

Le correspondant de l'agence Reuter à Vladivostok a interviewé le colonel Gaida, qui lui a déclaré :

Trois divisions sont immédiatement nécessaires pour tenir les monts Oural et permettre ainsi au travail d'organisation de l'armée russe de se faire en arrière sans obstacle. Déjà cent cinquante mille jeunes recrues sont mobilisées, mais elles manquent d'équipements militaires.

Le colonel Gaida exhorte les Alliés à activer l'envoi de munitions et d'effets d'habillement. Entre temps, les tentacules allemandes se referment sur l'Oural.

Quant à la situation politique, le colonel Gaida estime que le gouvernement d'Omsk est suffisamment fort pour rétablir le mécanisme de l'administration civile dans toute la Sibérie. Le gouvernement sibérien a fusionné avec le gouvernement d'Omsk. Le rôle politique de l'amiral Horvat est terminé. L'état de siège a été proclamé à Vladivostok.

Le Bombardement des Villes allemandes

Le gouverneur de Mannheim rassure la population

Zurich, 23 Septembre.

La *Badische Landes Zeitung* publie l'arrêté suivant du commandant de la Place de Mannheim :

« La population est avertie qu'un barrage aérien a été établi autour de Mannheim et de Ludwighafen. Il est strictement interdit de pénétrer dans la zone du barrage et de toucher aux ballons captifs, câbles, treuils et machines ; la plupart des câbles sont chargés d'électricité, leur contact peut être mortel ».

Il est douteux que cet arrêt rassure la population, en tous les cas on peut être certain qu'il n'effrayera pas les bombardiers alliés.

AU GRAND-ORIENT DE FRANCE

Le Convent a terminé ses travaux

Paris, 23 Septembre.

Le Convent du Grand-Orient de France, présidé par M. Debierre, a terminé, hier soir, ses travaux par une cérémonie funèbre à la mémoire des francs-maçons tombés au champ d'honneur depuis le début de la guerre actuelle. Le Conseil de l'Ordre assistait à cette cérémonie.

M. Marcel Sembat a prononcé l'éloge funèbre de ceux qui ne sont plus — après avoir prononcé, à l'issue de la séance d'hier matin, le discours de clôture du Convent, qui marque ordinairement l'orientation générale de la franc-maçonnerie française.

Cette année, le Convent a discuté diverses questions d'ordre politique général ou économique : défense républicaine, réforme de l'enseignement, réorganisation économique du pays.

En ce qui touche la question politique, il a adopté diverses résolutions intéressant la défense laïque, la revision de la Constitution et la réorganisation administrative. Il a, d'autre part, adopté un ordre du jour de protestation juridique contre l'abus de souveraineté de la Haute-Cour de Justice.

Pour ce qui est de la réorganisation économique du pays, il a adopté les conclusions de sa Commission, invitant les pouvoirs publics et le Parlement à se préoccuper utilement et sans retard de cette œuvre de rénovation et de relèvement qui intéresse toutes les branches de l'activité nationale.

D'autre part, le Convent a émis quelques vœux destinés à la publicité. L'un d'eux déclare « que les attaques dirigées contre la franc-maçonnerie, en dépit des heures tragiques que nous vivons, le laissent complètement indifférent, alors même que l'Union sacrée dont se prévalent si volontiers, pour en abuser, les partis de réaction, ne saurait les justifier ».

ADRESSE AUX SOLDATS ALLIES

Il a, enfin, voté l'ordre du jour suivant :

Le Convent envoie son salut fraternel et chaleureux aux soldats de l'armée de la République qui assurent, par leur sacrifice, l'indépendance du monde, luttent pour la dernière guerre et pour fonder à jamais le règne de la paix, du droit, de la justice; salue les Alliés valeureux qui combattent à nos côtés pour établir la charte de l'humanité libérée; adresse à tous les combattants l'expression de sa gratitude, leur témoigne toute son admiration pour l'inlassable fermeté, le courage surhumain qui les animent dans la bataille jusqu'au jour prochain du triomphe des démocraties alliées dans la victoire.

Le Convent s'incline respectueusement et bien bas devant tous les héros morts pour la défense de la plus généreuse des patries; adresse l'hommage ému de sa reconnaissance aux nombreux FF∴ qui, simplement, silencieusement, accomplissent leur devoir et font à la cause de la liberté le sacrifice de leur vie.

La Loi sur les Loyers

LA PROLONGATION DES BAUX

Paris, 23 Septembre.

La Commission de législation civile et criminelle a entendu cet après-midi le Garde des Sceaux sur les propositions de MM. Levasseur et Puech, tendant à modifier ou à interpréter la loi du 9 mars 1918, en ce qui concerne les délais à accorder aux locataires pour manifester leur intention de bénéficier de la prolongation de baux ou de conventions verbales prévues par les articles 56 et suivants de la loi.

M. Levasseur a été chargé de rapporter les deux propositions devant la Chambre.

LE NOUVEL EMPRUNT

Il a été créé au ministère des Finances un commissariat spécial chargé de la préparation du prochain emprunt, si justement appelé « Emprunt de la Libération ». M. Octave Homberg a été désigné comme commissaire général.

En vue de faciliter et de coordonner l'action de l'organisme central, il a été nommé un délégué du commissariat dans les différentes régions de France.

Ces fonctions ont été confiées, pour la région du Sud-Est, comprenant les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes et de Vaucluse, à M. Raymond Teisseire, président du Comité de l'Or.

Des Comités seront formés dans chaque département avec le patriotique concours des anciens Comités qui ont déjà fait preuve de tant d'activité lors des précédents emprunts.

La nouvelle organisation ne pourra que favoriser le succès de la prochaine émission nationale.

Les Recouvrements postaux

Poursuivant la mise en œuvre de son programme de réformes, l'administration des Postes vient de modifier le régime des recouvrements postaux en vue de l'adapter au nouveau service des comptes courants (chèques postaux).

Comme par le passé, les quittances à recouvrer sont remises à la poste accompagnées d'un bordereau détaillé, qui indique avec précision de quelle façon la rentrée des fonds devra être opérée : soit en compte courant, si le déposant en possède un, soit à domicile, soit dans un établissement postal expressément désigné.

Le paiement à domicile, seul, comporte la taxe ordinaire de factage à dix centimes.

Les encaissements faits, la Poste crée un mandat du montant à payer par elle, retourne au déposant son bordereau, indiquant les impayés, s'il y a lieu, ainsi que la somme à recevoir, et y joint, pour tout déposant non titulaire d'un compte courant, le talon numéroté du mandat. Ces deux pièces, bordereau et talon de mandat, donnent aux intéressés tous les moyens de contrôle qu'ils trouvaient dans l'ancien système.

Le même procédé s'applique aux envois contre remboursement avec cette seule différence que le bordereau est remplacé par la déclaration de dépôt.

Le Midi au Feu

CITATIONS

Le soldat musicien *Alberti* a été cité à l'ordre du régiment en ces termes :

Brancardier consciencieux et dévoué. Pendant la période du 18 juillet au 2 août a fait preuve de courage, de résistance et de sang-froid en assurant de nuit et de jour l'évacuation de ses camarades blessés dans des zones balayées par les mitrailleuses ou battues par l'artillerie ennemie.

M. Alberti était le premier violon-solo des Concerts Classiques de notre ville.

Le général Mangin vient de citer à l'ordre du jour de la division l'adjudant *Achenza Louis* dans les termes suivants

Chef de section d'une bravoure et d'un entrain dignes d'éloges, a entraîné sa section dans la traversée d'un village sous un tir violent de mitrailleuses et a contribué à la capture de celles-ci.

C'est la cinquième citation qu'obtient ce sous-officier à qui nous adressons nos félicitations.

M. Borély Roger, matricule 05151, brancardier au G. B. D. 11, a été cité comme suit à l'ordre du jour de la division :

Très bon brancardier. Employé comme cycliste a assuré pendant tout le séjour du groupe sur le front de Verdun la liaison avec l'arrière, sur une route à peu près constamment battue par l'artillerie ennemie de gros calibre. Modèle de dévouement et d'énergie.

Notre concitoyen *M. Joseph Bontoux*, caporal au 4e bataillon territorial de chasseurs alpins, a été cité en ces termes, à l'ordre du bataillon :

Très bon gradé, sur le front depuis le début de la campagne, caporal brancardier au G. B. D. 47. Le 12 juin 1917, à Craonne, a fait preuve de courage et de dévouement en allant, comme volontaire, identifier des morts en avant des lignes, sous le feu des mitrailleuses ennemies.

Notre concitoyen *Bastide Mathieu-Clément*, brancardier du G. B. D. 126, vient d'être cité en ces termes :

Brancardier venu de l'infanterie une fois blessé, a fait preuve de dévouement, de zèle et de courage d'abord aux combats devant Compiègne, juin 1918 et devant Roye, du 8 au 15 août.

Ce vaillant poilu que nous félicitons est le frère de M. Bastide, voyageur de commerce, réformé de guerre.

Marseille et la Guerre

Obsèques d'un brave

Hier, à 8 heures, ont eu lieu à l'hôpital Doukala les obsèques du soldat Magalon Emile, du 141e régiment d'infanterie. Les honneurs étaient rendus par un piquet du 141e en armes. Dans le cortège on remarquait le directeur de l'hôpital et une délégation des infirmières de cet établissement. La Pitié Suprême était représentée par plusieurs de ses membres. Le char funèbre portait l'écharpe tricolore et la couronne d'immortelles que la Pitié Suprême offre à tous les soldats et marins morts pour la Patrie dans les hôpitaux de Marseille.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 30 jours, du 15 août au 13 septembre 1918, aura lieu le mercredi 25, de 9 à 16 h., dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 2.251 à 2.300 du 3e canton; du numéro 2.251 à 2.600 du 4e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 4.501 à 5.250 du 11e canton.

Association des familles des prisonniers de Guerre

Au cours de la réunion qui a eu lieu le 21 du courant, l'Association a formé son bureau.

Ont été élus à l'unanimité : président, M. Goirand F.; vice-présidents, MM. Blachère B., Marsily; trésorier, M. Mouren L.; secrétaire général, M. Gadeillan; secrétaire adjointe, Mme Botinelly.

Voici les statuts de cette société : l'Association des familles des prisonniers de guerre, fondée le 9 septembre 1918, à Marseille, a pour but l'assistance morale aux militaires français en captivité dans les pays ennemis. Son siège social est à la Brasserie du Chapitre.

Peuvent être agréés comme membres de l'Association, les membres des familles des prisonniers de guerre ayant avec les dits prisonniers les plus proches liens de parenté. Les membres de l'Association ne payent aucun droit d'entrée ni aucune cotisation.

En raison de l'urgence fréquente des questions le bureau se réunira aussi souvent que l'intérêt de nos prisonniers de guerre l'exigera. L'assemblée générale sera convoquée en temps utile.

Fédération départementale des Associations de mutilés, réformés et veuves

Dimanche a eu lieu dans notre ville et dans un local mis gracieusement par M. le Préfet, à la disposition des délégués départementaux, une réunion des délégués des associations des mutilés, réformés, veuves de notre département. Après une discussion sur le principe d'une Fédération départementale et après l'adoption des statuts de cette fédération, les associations représentées ont constitué la Fédération des Bouches-du-Rhône.

Ont été élus : président, Edmond Briole, de Marseille; vice-présidents, Pérès, de Marseille; Brémond, d'Aix; Abrard, d'Arles; secrétaire général, Mme veuve Lacharme, de Marseille; trésorier, Bonifay, de La Ciotat; vice-secrétaire, Pascal, d'Aubagne; vice-trésorier, Gilbert, de Saint-Chamas; conseillers, Henri Fabre, de Marseilles ; Noailles, de Tarascon; Tarin, de Salon.

Chez les pilotes

L'officier-chef du pilotage nous communique le relevé suivant des sommes versées aux œuvres de la guerre par les pilotes de Marseille :

1. Comité de secours aux marins mobilisés, 500 fr.; 2. Entretien de 5 lits, 300 fr.; 3. Cuillerée de lait, 100 fr.; 4. Orphelins de la Guerre, 50 fr.; 5. Nos soldats, 50 fr.; 6. Cercle du Soldat, 50 fr.; 7. Bastide des Blessés, 50 fr.; 8. Pupilles de la Nation, 50 fr.; 9. Hôpital complémentaire n° 214, 50 fr.; 10. Hôpital auxiliaire n° 42, 50 fr. — Total : 1.250 fr.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

GYMNASE. — Aujourd'hui, relâche. Demain mercredi, en soirée, première (reprise) de *La Fille de Mme Angot*, avec une distribution sensationnelle, comprenant Mlles Gamma et Maud Deloor, le grand premier comique Chancel, Mlle Joët, MM. Tilly, Courbon, Pisart, etc.

VARIETES-CASINO. — Ce soir, à 8 h. 30, dernière du très grand succès *La Mascotte*, avec Mlle Maud Deloor, MM. Castrix et Chancel, Mlle d'Ambre, MM. Tilly, Pisart, etc. Demain et après-demain, relâche pour répétitions générales de *A la Riche*, revue locale à grand spectacle, d'Antonin Bossy, dont la première aura lieu vendredi en soirée.

LE OUISTITI. — A 9 h., *Au plaisir mesdames*, revue ; les chansonniers Lucy Pezet, Léopold, Fleury, etc. Mat. dimanche, à 3 heures.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Ce soir, à 8 h. 30 : Andrée-Miette Morin, Miss Clotilde and Partner, Nelly Rancy, Etoced, Fletcher, etc.

ALCAZAR LEON DOUX. — A 8 h., première de *Ni Veuve, ni Joyeuse !* opérette à grand spectacle en 3 actes, avec Mmes de Pommeyrac, Andrette Vanna et Mary Nelsard; MM. Casella, Mainvil, Galan, Kemy et Brunet. Location ouverte.

Notules Marseillaises

La Grippe

La préfecture du Var a fait publier par les journaux un communiqué qu'il eût été utile de faire lire au public marseillais. Ce communiqué, établi sur les renseignements les plus certains, étudiés par les autorités les plus qualifiées, affirme qu'aucun doute ne subsiste sur la nature de l'épidémie qui sévit actuellement.

On se trouve en présence de la maladie communément dénommée « grippe », laquelle a fait déjà des apparitions à diverses époques dans notre pays, et qui se manifeste à nouveau cette année comme elle s'est manifestée dans les pays voisins et généralement dans toute l'Europe.

Puis, le communiqué donne quelques conseils excellents dont nos lecteurs profiteront certainement : éviter les agglomérations et l'encombrement des locaux d'habitation ; prendre des gargarismes antiseptiques (eau de Labarraque à la dose de deux cuillerées à bouche pour un litre d'eau ; eau oxygénée commerciale à la dose de une cuillerée à bouche pour un litre d'eau ; applications d'huile ou de vaseline goménolée ou mentholée.

En cas de maladie, faire appeler le médecin, et, en l'attendant, faire coucher le malade, lui donner des boissons chaudes, le tenir à la diète et lui administrer de la quinine.

Enfin, le communiqué insiste sur la nécessité de l'hygiène, tant générale que corporelle.

Tous ces conseils sont faciles à suivre, mais il y en a deux, tout au moins, pour lesquels l'intervention officielle peut être nécessaire. Pour l'hygiène générale, la Ville ne pourrait-elle veiller à ce que l'on apporte plus de soins à la propreté des rues ? Faire appeler un médecin est facile aussi. Mais il est plus difficile d'obtenir que le médecin sollicité réponde à l'appel. Ne serait-ce pas l'occasion de revenir sur la nécessité d'une permanence médicale ?

Chronique Locale

Nous annonçons avec plaisir que la charmante artiste C. Arnaud ouvre un cours de diction et de déclamation préparatoire pour le théâtre. Se faire inscrire salle Boisselot, rue Montgrand.

Ecole des Beaux-Arts. — La réouverture des classes aura lieu le lundi 7 octobre (année scolaire 1918-1919). Pour les inscriptions, s'adresser au secrétariat de l'école, à partir du lundi 30 septembre, de 9 heures à 11 heures 30 du matin.

Pour les nouvelles admissions des jeunes filles, une demande doit être adressée à M. le maire ; y joindre une pièce établissant la nationalité française (carte d'électeur ou livret militaire du père) ; l'extrait ou bulletin de naissance et un certificat de vaccine de l'Institut Municipal, rue Briffaut, 6.

Les étrangers paient un droit fixe de 300 fr. pour toute la durée de leurs études.

Les postulants qui n'appartiennent pas à la commune de Marseille devront acquitter un droit d'admission de 100 francs.

Les familles nombreuses, assistées en vertu de la loi du 14 juillet 1913, sont informées que les allocations du mois de septembre seront payées aujourd'hui, de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures, 54, rue Caisserie, pour les assistés des 5e, 6e, 7e et 8e cantons et demain, pour ceux des 9e, 10, 11 et 12 cantons.

Chemins de fer P.-L.-M. — Expéditions de 300 kilos à recevoir les 24 et 25 septembre 1918 :

Marseille-Prado, du n° 47.001 au n° 48.500.

Marseille-Prado-Vieux-Port, du n° 5.507 au n° 5.633.

Notes d'art. — Les amateurs de fleurs pourront en admirer plusieurs, traitées avec maîtrise par le peintre J. Auda, qui en expose cette semaine au Cabinet de Lecture du boulevard Louis-Salvator.

Les pickpockets en tramways. — Mme veuve Delanier, habitant Le Beausset, était de passage, hier, à Marseille et il lui est arrivé une aventure qui lui rappellera fâcheusement le court séjour qu'elle a fait parmi nous. Vers 4 heures du soir, Mme Delanier avait pris un tramway pour se rendre à la gare et elle dut rester sur la plateforme, la voiture étant surchargée. Quand elle fut descendue, elle s'aperçut qu'un habile pickpocket lui avait enlevé un portefeuille dans lequel étaient placés une somme de 2.050 francs en billets de banque et une bague or et brillants, valant 2.500 francs. Mme Delanier a porté plainte au IIe arrondissement de police.

« A la Riche » aux Variétés-Casino. — La magnifique revue locale *A la Riche*, qui va faire l'admiration du public, a été écrite, par Antonin Bossy, pour ses concitoyens.

On admirera 350 décors neufs de Pascaud, 20 décors nouveaux de Fleury, une mise en scène éblouissante, des attractions sensationnelles.

L'interprétation sera encore plus merveilleuse que celle de *C'est Nature*, la superbe revue d'Antonin Bossy, qui fut jouée plus de 300 fois. Parmi les artistes engagés, citons : Fortuné Cadet, Suzanne Chevalier, Berval, Marguerite Yvon, Saint-Léon, Jeanne Perriat, le ténor Léon Marcel, Alida Rouffe, les danseuses Hégoburu et Marcelle Neitzer ; Villa, de Gerny, Flavien, etc., etc., plus 24 danseuses et 60 figurantes.

Comme on le voit, la nouvelle revue d'Antonin Bossy sera un véritable éblouissement et sa carrière sur la scène du Théâtre des Variétés-Casino, promet d'être triomphale.

La première aura lieu vendredi.

« Ni veuve ni joyeuse ! » à l'Alcazar. — C'est ce soir qu'aura lieu, à l'Alcazar Léon Doux, la première sensationnelle donnée par la tournée Durand de *Ni Veuve ni Joyeuse !* une amusante opérette à grand spectacle de MM. Altéry et Gordeaux, musique de Paul Fauchey. Luxueusement montée avec une interprétation de tout premier ordre, cette pièce gaie attirera la foule des grandes premières. La location est ouverte.

Accident de tramway. — Vers 6 heures, avant-hier soir, près de la station de la Pounche, non loin d'Allauch, M. Léon Viguier, âgé de 50 ans, maçon, était sérieusement blessé au cours d'un accident de tramway. Il a été conduit à la Conception.

Les Vols. — Au cours de la soirée d'avant-hier l'hôtel tenu par Mme Maria Tournaire, 80, rue Nationale, a reçu la visite des cambrioleurs. Ils ont emporté une certaine quantité de linge, des services de table et divers objets de prix, plus 150 kilos de savon.

Une mésaventure identique est arrivée à Mme Polliani, logeuse, 31, rue du Petit-Saint-Jean. L'appartement qu'elle habite au 3e étage a été littéralement mis à sac. Les objets qui ont été emportés sont tellement nombreux que Mme Polliani n'a pu encore les évaluer.

Petite chronique. — Les capitaines au long-cours sont convoqués en assemblée générale ce soir à 5 heures, au siège social.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Pour les rapatriés.* — Relevé des dons reçus par le Comité des Rapatriés : M. Lafond, maire, 20 fr.; Mme Lafond, 20 fr.; M. le docteur Gaimard, président du Comité, 20 fr.; M. Coulon, secrétaire-trésorier, 10 fr.; M. Chamoux, 10 fr.; un généreux philanthrope, 200 fr. (remis à M. le maire); anonyme, 10 fr. (au bureau); anonyme, 5 fr. (au trésorier); anonyme, 40 fr. (au bureau); anonyme, 50 fr. (au trésorier); Mme Chouquet, 10 fr.; Mme Parrel, 5 fr.; Mme Revest, 2 fr.; Mme Aillaud jeune, 5 fr.; M. Bernheim-Arnaud, 50 fr.; M. et Mme Limozin, 50 fr. Total : 507 fr.

Les dons suivants, formant un total de 29 fr. 50, ont été immédiatement employés selon les indications des donateurs : Mme Tacchi, 10 fr.; Mme Aubin, 5 fr.; Mme Bannelier, 6 fr.; deux anonymes, 5 fr.; Mme Lombardo, 1 fr.; Mmes Constant, Brès, Long, Dante et M. J. Camoin, chacun 50 centimes.

Le Comité a reçu également de nombreux dons en nature, notamment de la Croix-Rouge américaine (valeur 2.300 fr.) et de M. Segond (valeur 150 fr.).

A tous ces généreux patriotes, le Comité adresse ses remerciements les plus empressés.

ALLAUCH. — *Distribution des nouvelles cartes d'alimentation.* — La distribution aura lieu aux dates ci-après :

Allauch-Ville : A la Mairie, le mercredi et le jeudi, 26 septembre.

Plan-de-Cuques : Ecole de garçons, le vendredi, 27 septembre.

La Bourdonnière : Café Party, le samedi, 28 septembre.

Allauch-Ville : A la Mairie, le lundi, 30 septembre, pour les retardataires des trois sections.

Les nouvelles cartes ne seront remises qu'en échange des anciennes.

La Situation financière de la Ville

La municipalité nous adresse le compte administratif pour 1917. Il se solde par 51.170.685 fr. 81 de recettes effectuées et 43.258.172 fr. 24 de dépenses payées, soit un excédent de recettes de 7.912.513 fr. 57.

Ce document est accompagné du projet de budget supplémentaire pour 1918 qui se clôture à 23.810.528 fr. 52 en recettes et 30.810.528 fr. 52 de dépenses, soit un déficit de sept millions.

Nous reviendrons sur les détails.

Le Mouvement ouvrier

MONTEURS DES P. T. T.

La Section nous communique :

Le groupement professionnel des monteurs, réunis en assemblée générale le 22 septembre, rue Colbert, 4, sous la présidence du camarade Lacruche, d'Orange; secrétaire de séance Bazus, de Roanne; assesseurs, L. Fesnard, de Bordeaux, et Boudet, de Nice, expriment l'hommage de leur profonde admiration pour les armées de héros qui luttent pour la liberté des peuples et l'affranchissement de l'Humanité contre ce qu'il reste d'impérialisme et de militarisme dans le monde.

Au point de vue professionnel et administratif, après avoir entendu les camarades Devèvre, secrétaire général de l'organisation; Bonjean, secrétaire de la province; Moreau, secrétaire de section; Dumoulin, du 6e D. O.; Bazus, etc., manifestent leur volonté de poursuivre l'amélioration de leur situation.

Prient M. Pasquet, secrétaire général des P. T. T., dont les sentiments démocratiques et l'esprit de réforme sont bien connus, d'utiliser d'une façon plus judicieuse leurs connaissances professionnelles, méconnues jusqu'à ce jour par les procédés d'une routine stagnante, et de régulariser leur catégorie par l'établissement d'un statut réglementant leurs attributions et leurs salaires.

Font un pressant appel aux pouvoirs publics et à l'administration pour que la question des retraites soit résolue le plus tôt possible et que l'âge des ayants droit soit reporté à 55 ans, afin que les vieux camarades atteints par la limite d'âge jouissent d'une pension équitable et digne d'une démocratie.

Demandent en outre que l'indemnité de cherté de vie soit portée au double edes salaires et lèvent la séance aux cris de : Vive le groupement syndical des monteurs ! Vive la Fédération ! Vive l'Unité ouvrière !

OUVRIERS CIVILS DES MAGASINS DE LA GUERRE

Le Syndicat nous communique :

Le bureau syndical, après avoir entendu le compte rendu des travaux accomplis par la délégation envoyée au Congrès fédéral et au ministère de la Guerre, enregistre avec satisfaction les bons résultats obtenus; félicite les délégués de leur activité et décide de convoquer l'assemblée générale des syndiqués pour le vendredi 27 septembre, à 6 heures 30, Bourse du Travail, salle Ferrer, afin de rendre compte aux membres de la corporation des améliorations acquises. — Pour le Syndicat : le secrétaire, C. Matton.

OUVRIERS BOULANGERS

Le Syndicat nous communique :

La Commission de revendications rappelle à tous les ouvriers boulangers la décision prise dans l'assemblée du 12 courant et les invite à assister à la réunion corporative qui aura lieu après-demain jeudi 26 du courant, à 9 heures du matin. A cette réunion, la Commission fera connaître la réponse des patrons. Les camarades boulangers de diverses villes de la région ont décidé de se faire représenter par un délégué à cette importante assemblée. — Pour la Commission et par mandat, le secrétaire : *L. Sieyès.*

Ce soir, à 6 heures, réunion de la Commission au siège du Syndicat. Urgence.

TISSEURS, FILEURS ET TRAVAILLEURS DU SAC

Les démarches ont continué activement. Les résultats sont sur le point d'être acquis, malgré les tergiversations employées. Les camarades de toutes les industries du sac sont priés d'être présents à la réunion de ce soir, à 7 heures, Bourse du Travail, salle Ferrer. Communication importante. Dans leur propre intérêt et pour la réussite prompte et définitive de leurs réclamations, tous syndiqués ou non doivent être présents.

CONVOCATIONS

Dames de restaurants, cafés et bars. — Ce soir, réunion, à 4 heures, Bourse du Travail. Constitution d'un Syndicat; examen des demandes de revision des conditions de travail formulées dans un grand nombre d'établissements.

Société coopérative ouvrière de production en chaussures (La Solidarité). — Assemblée générale, ce soir, à 7 heures, local habituel. Importantes communications.

Syndicat des métaux (section des mécaniciens). — Les collecteurs sont priés de remettre au camarade Carrière les carnets de collecteurs à jour pour la bonne marche du répertoire des mécaniciens à seule fin de se mettre à jour. — Par ordre du Conseil : *Vincent Gignego.*

Tous les camarades métallurgistes, syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu demain à 7 h. du soir, à la Bourse du Travail, salle Ferrer. Ordre du jour : Compte rendu de la délégation. Présence assurée du camarade Blanchard, secrétaire fédéral.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 24 septembre

— 64 —

CRUELLE ERREUR

DEUXIEME PARTIE

— Ah ! là ! là ! c'est rien toc ! remarqua l'Haricot.

— Entendu, mon petit. Dépêche-toi tout de même.

— En v'là une sale couleur, ça sent l'hôpital ! continua l'incorrigible escarpe, tout en revêtant rapidement le costume.

— C'est voulu, mon garçon, ça se voit moins, la nuit surtout. Allons, es-tu prêt ? On va filer.

Et M. Paul poussa vivement dehors son compagnon, un peu ahuri de ces façons expéditives.

Ils revinrent rapidement à la place Pigalle, où Finot les attendait en plaisantant avec d'affriolantes demi-mondaines.

Sans parler, le débitant examina d'un œil scrutateur les deux maladrins, revêtus de costumes absolument identiques.

Puis il se leva et s'en fut vers le boulevard de Clichy, suivi par Cosmétique et l'Haricot.

— Dans vingt minutes, dit-il, enfin, nous serons rue Saint-Roch. Pressons-nous, les agneaux, nous allons prendre le tram...

» Je vous recommande de ne pas trop bavarder en voiture, ou quand vous serez dans le train. Le timbre de la voix peut devenir un indice. »

Sur cet avis judicieux, les trois compagnons voyagèrent en silence.

Vers dix heures, Finot parut soudain dans sa boutique, sa serviette sous le bras, l'air parfaitement calme.

— Personne, ce soir, dit-il, au bout d'un moment. On pourrait peut-être boucler, hein ! ma petite Arlette ? on se reposerait.

— Pour sûr, fit la débitante, j'ai sommeil.

Fort de cette approbation, Finot seconda son garçon pour la fermeture, et, après quelques recommandations mystérieuses à sa femme, il revêtit sa tenue de voyage et partit.

A minuit cinq, Finot et ses acolytes s'embarquaient à la gare de l'Est, dans le train de Châlons. Ils s'installèrent, séparément, dans un wagon de troisième classe, à couloir.

A la station de Nogent-l'Artaud, ils descendirent tous trois et sortirent de la gare sans se parler.

Après avoir traversé le passage à niveau ils s'engagèrent, toujours silencieux, sur la route de Chézy.

Un quart d'heure plus tard seulement, lorsqu'ils furent en rase campagne, ils causèrent.

— As-tu les masques et les espadrilles ? demanda Finot à Cosmétique.

— Oui, mon vieux.

— Donne-les.

Cosmétique tira de la poche de sa vareuse trois loups d'étoffe noire, munis de cordons. Il en remit un à Finot, un autre à l'Haricot et conserva le troisième.

Ensuite il déficela un petit paquet qu'il portait sous le bras, en sortit des espadrilles de corde et en offrit une paire à chacun de ses compagnons.

— Pourquoi faire, ces trucs-là, demanda l'Haricot surpris.

— On va t'expliquer, dit Finot.

» Il est temps de te mettre au courant. La route est déserte, pas de danger d'être entendu. »

Et, sans élever la voix pourtant, le débitant développa le plan hardi conçu par lui huit ou dix jours plus tôt.

L'Haricot ne soufflait mot, stupéfié par de certains détails.

— Si nous réussissons, conclut Finot, ce sera la dernière opération de ce genre-là.

» On n'aura plus besoin de travailler. L'affaire est si belle, si extraordinaire, que ce serait dommage de ne pas la tenter.

» La seule difficulté, en cas de réussite, sera d'écouler les marchandises. Il faudra, peut-être, faire un petit voyage en Angleterre, où l'on vend assez facilement. Mais il s'agira d'être habile.

» Enfin, nous verrons. Opérons de notre mieux, les petits agneaux.

» A propos, Cosmétique, tu n'as pas oublié les cordelettes ?

— Non, mon vieux, j'en porte une dizaine de mètres en ceinture. Minces, solides, premier choix.

— Bon, j'en ai autant sur moi. Ça sera largement suffisant.

Tout en s'entretenant ainsi, les trois aigrefins marchaient d'un bon pas. De temps à autre, ils faisaient une remarque sur le paysage aux contours vaguement esquissés par le clair obscur d'un ciel nuageux.

Le silence lourd de la campagne ne les impressionnait pas. Ils semblaient au contraire très à l'aise dans la solitude et les ténèbres.

Ils arrivèrent enfin près du village de Nesles, contournèrent le château, escaladèrent une haie et disparurent dans l'obscurité du parc.

Quand le jour se leva, sur une nuit trop chaude, l'aurore apparut, embrumée d'un brouillard rougeâtre.

Au château, les jardiniers, en prévision d'un orage probable, s'occupaient dans les serres.

Vers dix heures du matin, le marquis de Changis sortit et, comme de coutume, se dirigea vers la tour Carrée.

Il s'engagea bientôt dans l'escalier des souterrains, prit dans la cachette habituelle sa lampe à acétylène, l'alluma et, pensif, descendit les derniers degrés de pierre.

Aussitôt trois ombres masculines surgirent d'un amas de pierres amoncelées dans l'un des angles de la tour.

Elles s'engouffrèrent à la file indienne et sans faire le moindre bruit dans l'escalier glissant et sombre, puis atteignirent le sol du couloir dans lequel les précédait M. de Changis.

A pas de loup, rasant les murs, guidées seulement par la lumière portée par le châtelain, elles le suivaient de loin.

Le marquis s'avançait rapidement, sans aucune méfiance.

Pourtant, lorsqu'il parvint au carrefour de l'oubliette, il s'arrêta un instant, regarda très attentivement autour de lui, écouta durant quelques secondes, comme vaguement inquiet.

Les trois ombres s'étaient tapies prestement contre la muraille du souterrain, s'y écrasant, retenant leur souffle et semblant faire corps avec les sombres parois.

M. De Changis haussa les épaules en murmurant :

« Décidément, c'est toujours la même chose... Ces satanés rats me causent des impressions ridicules ! »

Puis, rassuré, il se pencha sur la grille, atteignit la clé du réduit au trésor et reprit sa marche en chantonnant un vieux refrain.

Derrière lui, les ombres se remirent en mouvement, redoublant de précautions.

Le marquis parvint à la muraille tournante, fit jouer la pierre, ouvrit la porte de fer et pénétra dans la cellule où dormaient les millions des de Changis.

Il posa sa lanterne sur le sol, souleva le couvercle du coffret, y déposa précieusement une émeraude splendide, retirée la veille d'une bague ancienne, trop usée pour être portée.

« Ah ! François avait raison l'autre jour, monologua-t-il, si l'existence de ce trésor était connue, il y aurait de quoi susciter les plus criminelles convoitises.

» Heureusement, personne ne peut soupçonner... »

Il n'acheva pas.

Deux mains nerveuses venaient de s'abattre sur ses épaules, le ployaient, le renversaient en arrière.

En même temps, une cordelette s'enroulait autour de ses jambes.

Malgré sa stupeur et son effroi, le malheureux châtelain distingua vaguement trois hommes masqués de noir.

Il cria :

Henri Germain.

(La suite à demain.)

Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

La Victoire des Alliés en Macédoine

Les Armées ennemies en déroute

Communiqué officiel

Paris, 23 Septembre.

Communiqué de l'armée d'Orient du 23 septembre 1918 :

Les succès obtenus par les armées alliées en Macédoine prennent le caractère d'une grande victoire.

La progression rapide des armées franco-serbes au centre, vers le moyen Vardar, a entraîné, sur tout le front de 150 kilomètres compris entre Monastir et le lac Doiran, la retraite précipitée des armées ennemies, que poursuivent vigoureusement tous les contingents alliés.

Au nord-est de Monastir, la ligne Mogila-Kanatlartsi-Kalyani a été atteinte, tandis que, plus au Nord, les troupes serbes marchent sur Kapu et ont même jeté des éléments sur la rive gauche du fleuve.

Dans la vallée du Vardar, les troupes alliées ont dépassé la ligne Konynsko-Gurincet sur la rive droite. Sur la rive gauche, elles se sont emparées de Guevgueli et de toute la première position ennemie jusqu'au lac Doiran.

Les arrière-gardes ennemies s'efforcent de ralentir la poursuite. Sur les routes de la région Monastir-Kiceuo-Prilep, les colonnes ennemies refluent dans un désordre indescriptible, mitraillées et bombardées sans répit par les aviateurs alliés. De nombreux villages et dépôts sont en flammes.

Des prisonniers, des canons et une énorme quantité de matériel de guerre, dont le dénombrement n'a pu être fait, sont encore tombés entre nos mains. Nous avons, en particulier, capturé sur la voie ferrée du Vardar, des locomotives, trois trains complets et deux pièces à longue portée sur trucks. En maints endroits, des éléments bulgares, démoralisés se sont débandés en jetant leurs armes.

Aux dernières nouvelles, la progression continue sur tout le front d'attaque.

Communiqué anglais

Londres, 23 Septembre.

Comme résultat des attaques et de la forte pression continuelle des troupes anglo-grecques, en coopération avec l'avance franco-serbe, plus à l'Ouest, l'ennemi évacue l'ensemble de sa ligne Doiran-ouest du Vardar. Il a mis le feu à la gare d'Hudova, ainsi qu'aux entrepôts de Cestovo, Tike et Tatarli.

Ses troupes et ses transports encombrent maintenant la route vers le Nord, qui est violemment bombardée et mitraillée par nos aviateurs.

Nos troupes avancent. Elles ont déjà atteint la ligne Kara-Ogular-Hamzali, à un kilomètre au sud de Bogdanca et au sud-ouest du Vardar, elles avancent sur Arzenci, en contact avec les Grecs à Gurincet.

Ce que dit le communiqué bulgare

Berne, 23 Septembre.

Le communiqué bulgare rend compte en ces termes de l'offensive alliée en Macédoine :

Au nord de Monastir et dans la boucle de la Cerna, nos unités ont dispersé par le feu plusieurs détachements ennemis qui, après une préparation d'artillerie, tentaient de s'avancer contre nos positions.

Dans la région de Morihovo, nous avons repoussé de violentes attaques ennemies.

A l'est de la Cerna, les combats acharnés ont continué. Notre front a été ramené plus au Nord.

Au sud de Guevgueli, des bataillons anglais ont tenté de s'approcher. Ils ont été repoussés de façon sanglante.

Un télégramme du Roi d'Angleterre au général Allenby

Londres, 23 Septembre.

Le roi a adressé le télégramme suivant au général Allenby :

C'est avec un sentiment de fierté et d'admiration que, tous ici, nous avons reçu les nouvelles de l'opération si habilement conçue et si brillamment exécutée, à la suite de laquelle les forces britanniques des Indes et les forces alliées sous votre commandement, appuyées par la flotte royale, ont obtenu une victoire complète sur l'ennemi.

Je suis certain que ce succès, qui a ainsi libéré la Palestine de la domination turque, prendra place parmi les grands exploits de l'histoire de l'Empire britannique et restera à jamais un témoignage mémorable de la valeur du commandement britannique et des qualités guerrières des troupes britanniques et indiennes.

Le Congrès de la Fédération des Coopératives de France

Paris, 23 Septembre.

Un diner de 400 couverts a réuni, ce soir, les membres du 5e Congrès national de la Fédération Nationale des Coopératives de France.

Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Poisson, de la F. N. C. C. ; Saxton, délégué anglais ; Paulsoen, délégué belge ; Ribéral, de la Fédération régionale ; Clouet, du magasin de gros ; Huart, de la presse parisienne, et Albert Thomas.

L'Echange des Prisonniers

LES CONFERENCES DE BERNE

Berne, 23 Septembre.

Une nouvelle Conférence s'est ouverte aujourd'hui, au sujet de l'échange des prisonniers de guerre entre les délégués de l'Allemagne et des Etats-Unis. Dans la délégation américaine, on remarquait MM. Davis Nouvel, ambassadeur à Londres, et John W. Garrett, ministre à La Haye.

La Conférence austro-italienne, qui a discuté la question du rapatriement des prisonniers malades et blessés, du traitement général des prisonniers et du sort des populations des régions envahies de part et d'autre, a été close par le président de la Confédération, après que l'accord eût été signé.

LES SUCCES DES ALLIES EN ORIENT

La Palestine libérée de la domination turque

Les armées germano-bulgares en déroute en Macédoine

Communiqué officiel

Paris, 23 Septembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Rien à signaler au cours de la journée, sauf au sud de Saint-Quentin, où nos éléments ont atteint l'Oise entre Vendeuil et Travecy.

AVIATION

Le sous-lieutenant Hérisson a abattu deux avions le 18 septembre. Ce sont les 10e et 11e victoires de ce pilote.

Communiqué anglais

24 Septembre, soir.

Par une heureuse opération locale, exécutée ce matin au nord-est d'Epéhy, nous nous sommes emparés d'un point fortifié, que l'ennemi avait défendu avec acharnement au cours des combats des trois derniers jours.

Plus au Nord, les Allemands ont lancé, ce matin, une contre-attaque que nous avons repoussée, sauf en un point, où ils ont réussi à pénétrer dans nos positions et où ils se maintiennent encore.

AVIATION. — Le 23 septembre, malgré le temps couvert et les averses fréquentes, le travail de notre aviation a continué. Pendant la journée, nous avons effectué des réglages de tir et d'utiles reconnaissances.

Nos appareils de bombardement ont lancé onze tonnes de bombes au cours de la journée. Huit avions ennemis ont été abattus, quatre des nôtres manquent.

La nuit suivante, malgré le mauvais temps, nos escadrilles de nuit ont attaqué avec succès un aérodrome ennemi près de Valenciennes, lançant quatre tonnes de bombes. Tous nos appareils sont rentrés.

Communiqué américain

23 Septembre, 21 h.

Dans la Woevre, nous avons de nouveau fait des raids, ramenant vingt-neuf prisonniers et capturant deux mitrailleuses.

Trois coups de main de l'ennemi dans la Woevre et dans les Vosges ont été repoussés.

Communiqué belge

Le Havre, 23 Septembre, soir.

Pendant les deux dernières nuits, l'artillerie ennemie a été très active, surtout dans la région au nord de l'Yser, où elle a exécuté de nombreux tirs de harcèlement et des tirs sur batteries et communications. Notre artillerie a riposté énergiquement.

Une attaque ennemie, tenée sur un de nos postes de Weidrendreis pendant la nuit du 21 au 22 a complètement échoué sous nos feux. Pendant cette même nuit, plusieurs de nos cantonnements ont été bombardés par avions.

La bataille

LA SITUATION MILITAIRE

Paris, 24 Septembre, 2 h. 15.

Sur le théâtre de la bataille en France, en attendant la reprise prochaine d'opérations plus importantes, des actions locales ont été engagées aujourd'hui qui, une fois, de plus, ont tourné à l'avantage des Alliés.

Les troupes britanniques ont marqué une intéressante progression à l'ouest du Catelet, dont elles ne sont plus qu'à trois kilomètres. A la ferme Gillemont, les troupes françaises, au sud de Saint-Quentin, ont enlevé le fort et le village de Vendeuil, et elles bordent l'Oise sur un front de quatre kilomètres entre Vendeuil et Travecy. La Fère est donc sérieusement menacée de débordement par le Nord.

Toutes ces actions, sans avoir de répercussions immédiatese, sont utiles à cause des bases qu'elles donnent en vue d'opérations ultérieures.

C'est de l'Orient que viennent encore aujourd'hui les nouvelles les plus importantes. En Macédoine, la retraite bulgare tourne à la déroute et c'est une grosse victoire que sont en train de remporter les armées alliées commandées par le général Franchet d'Esperey.

La brusque avance réalisée au centre vers le moyen Vardar et qui a atteint 65 kilomètres en une semaine, a entraîné, pour l'ennemi, l'obligation d'aligner ses deux ailes, et actuellement les Bulgares se replient sur tout le front de cent cinquante kilomètres, qui sépare Monastir du lac de Doiran. Prilep est menacé, ainsi que le défilé fameux de Babouna.

Devant Saint-Quentin

La progression de nos troupes continue malgré la résistance de l'ennemi

Front Français, 23 Septembre.

Devant Saint-Quentin, nos troupes, en liaison avec l'armée britannique, continuent leurs efforts. Il semble que l'ennemi veuille utiliser pour la défense de Saint-Quentin, au nord de la Somme, la ligne de faîte qui, parallèlement à l'ancienne ligne Hindenbourg passe par Solnon, la cote 123 au sud d'Holnon, la cote 138 à l'est du bois de Savy, l'Epine-de-Dallon sur la route de Ham à Saint-Quentin. Il a travaillé activement à l'aménagement de cette ligne. Il a pour l'abri de sa garnison, qui paraît assez dense, les sapes et contre-sapes faisant face à l'Est. Des boyaux lui permettent le va-et-vient des renforts et des munitions entre Saint-Quentin et cette ligne. Il a déjà renforcé les unités engagées sur ce point. C'est ainsi qu'une de nos unités signalait la capture d'un récupéré allemand de plus de 40 ans, venu en renfort depuis quatre jours seulement, et de suite porté sur la cote 138. Cette ligne était primitivement couverte par des points de surveillance et de résistance comme le bois de Savy, qui été enlevé de haute lutte et le bois Marjorin dans lequel la lutte continue.

Actuellement, nos troupes sont exactement devant la ligne de résistance ennemie. Notre progression continue cependant. Une de nos patrouilles a fait, hier matin, une incursion dans la ligne ennemie et a enlevé une mitrailleuse et quelques hommes.

Au sud de la Somme, la ligne parallèle à la ligne Hindenburg, que nous avons signalée au nord de la rivière, semble se continuer par la hauteur au nord-est de Castres. La ligne de faîte rejoignant Survillers, Cerisy et la croupe qui domine, à l'Ouest, Moy sur l'Oise.

La prise de Castres et notre progression dans le bas-fond de la Somme menaçaient cette ligne et étaient suivies par une réaction énergique de l'ennemi sur Castres. Cette contre-attaque a été contenue.

Plus au Sud, après la prise de Benay, nous avons progressé dans la direction de la grande route de La Fère à Saint-Quentin, qui traverse du nord au sud la croupe traversant Moy. Nous avons pris la ferme Caponne.

L'infanterie ennemie résiste énergiquement sur ce que l'on pourrait appeler les avancées de la forteresse de Saint-Quentin. Les petites progressions qu'indique le communiqué correspondent toutes à des combats prouvant l'énergie et la ténacité de nos hommes.

Les combats du bois de Savey semblent avoir donné lieu particulièrement à des faits d'armes. Les taillis de ce bois, hachés par les obus, étaient saturés de gaz toxiques. Les combats rapprochés, les combats à la grenade, eurent lieu entre adversaires tous obligés de porter le masque. On cite dans l'un des régiments engagés un officier qui captura des prisonniers en les terrassant par sa force peu commune, après leur avoir d'un premier geste arraché le masque pour être bien sûr, malgré la fumée, la confusion et la couleur devenue semblable de tous les uniformes, qu'il avait bien affaire à des Allemands.

Contre la vie chère

Trois nouvelles mesures de M. Boret. Les restaurants coopératifs. — Les cuisines municipales. — Contre le gaspillage des denrées

Paris, 23 Septembre.

Résolu à enrayer par tous les moyens la hausse des prix et le gaspillage des denrées, le gouvernement, sur la proposition de M. Victor Boret, a décidé de recourir à trois ordres de mesures qui, bien que destinées à des milieux différents, doivent, en définitive, réagir au profit des consommateurs.

Tout d'abord, M. Victor Boret, avec M. Klotz, va saisir la Chambre d'un projet de loi autorisant le gouvernement à faire des avances pour l'organisation de restaurants coopératifs. Quelques établissements de ce genre existent déjà dans certains centres ouvriers, et l'on sait qu'ils ont donné des résultats appréciables et permis de résister aux exagérations de prix sans cesse grandissantes. Ce sont, par conséquent, de telles organisations qu'il est d'abord nécessaire d'encourager.

A cet effet, si le Parlement ratifie les propositions du gouvernement, des avances, sans intérêts jusqu'à concurrence de cinquante millions de francs, seraient allouées aux départements, aux communes, aux Sociétés coopératives, ainsi qu'à toutes autres institutions susceptibles de contribuer efficacement à l'œuvre de l'alimentation populaire.

Autant que possible, le gouvernement désire utiliser et développer les restaurants existants, en particulier les cantines et les restaurants coopératifs ou municipaux.

Il s'efforcera d'en faire surgir de nouveaux dans les cités ouvrières où ils sont manifestement insuffisants, mais en se mettant d'accord avec des groupements coopératifs, dont, notamment, la Fédération Nationale des Sociétés coopératives, et avec les municipalités intéressées.

Il fera appel aux institutions sociales et aux pouvoirs locaux en vue de coordonner l'effort de chacun d'eux dans la lutte contre l'élévation des prix.

En second lieu, M. Victor Boret, tenant compte des résultats satisfaisants donnés par la cuisine centrale, organisée sur le front par le général commandant en chef, a décidé la création dans le gouvernement militaire de Paris, d'une cuisine d'essai, qui préparera des plats d'un transport facile, contenant une ou plusieurs rations et pouvant être consommés froids ou après un réchauffage sommaire.

Cette cuisine est destinée à ravitailler les troupes du gouvernement militaire et l'armée de Paris en économisant le temps, le personnel, le combustible, et en variant le menu de l'ordinaire. En cas de succès cette expérience, faite au point de vue militaire, devra être étendue à la population civile. La cuisine d'essai servirait, en effet, d'exemple aux municipalités qui y trouveraient un type facile à installer dans les cités populeuses, pour aider à l'alimentation des classes modestes. La mise en vente des plats cuisinés à un prix voisin du prix de revient par l'intermédiaire de coopératives, de magasins d'approvisionnements municipaux, facilitera l'existence de la population travailleuse, tout en lui fournissant des mets variés et appétissants.

Des résultats déjà obtenus, il ressort qu'en raison de l'économie de denrées et de combustibles résultant d'une préparation véritablement industrielle et d'une récupération rationnelle des déchets, le prix de revient d'une portion de plat cuisiné, tout en constituant la base d'un repas substantiel, sera peu élevé.

Enfin, un décret a été soumis par M. Boret à la signature du président de la République pour lutter contre le gaspillage des denrées et la surprise des additions successives que pratiquent, sans retenue, certains établissements de luxe. Ce décret n'impose pas à tous les restaurants un prix fixe, mais il permet aux clients d'un établissement de luxe, quel qu'il soit, d'obtenir un repas-type pour le prix maximum de 20 francs, couvert compris.

Un tel régime qui ne saurait fonctionner sans la collaboration loyale du restaurateur et du client, ne peut manquer d'aboutir à la limitation de certaines dépenses somptuaires. Par suite, il doit exercer une répercussion sur le prix des denrées laissées à la disposition des autres consommateurs. Il ne constitue, d'ailleurs, qu'une première épreuve, à laquelle M. Boret a jugé indispensable de procéder avec les établissements de luxe, avant de l'étendre à d'autres catégories de restaurants. Si elle ne donnait pas les résultats attendus, il ne reculerait pas devant des prescriptions plus restrictives et d'une portée plus générale.

Il apparaît, en tout cas, que les mesures proposées ou réalisées par le gouvernement ne procèdent pas à l'aventure. Elles sont les manifestations d'un programme d'ensemble assez souple pour s'adapter à la diversité des conditions et des besoins, mais constamment orienté vers le souci de faciliter l'existence à tous ceux qu'éprouvent particulièrement la prolongation des hostilités.

La Victorieuse Offensive de Palestine

Deux Armées turques détruites

25.000 prisonniers et 260 canons capturés

Londres, 23 Septembre.

Les passages du Jourdain, à Jisr-ed-Demir, ayant été saisis pendant la matinée du 22 septembre, la dernière voie par où l'ennemi aurait pu s'échapper à l'ouest de la rivière a été coupée par nos troupes.

Les 6e et 8e armées turques ont virtuellement cessé d'exister. Tous leurs transports sont entre nos mains.

A 8 heures du soir, le 22 septembre, 25.000 prisonniers et 260 canons avaient été dénombrés. Il reste encore à compter beaucoup de prisonniers et du matériel.

Ce que dit le communiqué turc

Berne, 23 Septembre.

Le communiqué ottoman rend compte en ces termes des opérations sur le front de Palestine :

Les mouvements que nous avons également entamés sur le Jourdain s'exécutent avec ordre et méthode. Partout nos arrière-gardes opposent une courageuse résistance.

La Société des Nations

UNE CONCEPTION ALLEMANDE

Amsterdam, 23 Septembre.

La *Gazette de Voss* publie un projet de constitution de la Société des nations, élaboré, en détail, par le député Erzberger. Ce projet est extrait du livre intitulé : *La Société des Nations. L'acheminement vers la paix*, que M. Erzberger publiera très prochainement :

La première partie de cet ouvrage dit notamment :

Tout Etat souverain peut entrer dans la Société qui sera considérée comme étant établie lorsque les puissances suivantes seront parmi celles qui auront proclamé leur adhésion : l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis et la Russie. Le siège de la Société sera à La Haye, où un bureau international sera en fonction. Chaque Etat nommera un délégué avec l'approbation de son Parlement. Le bureau international sera contrôlé par un Conseil administratif permanent, composé des représentants des puissances fédérées, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères hollandais.

La deuxième partie traitant des lois fondamentales, dit que la Société garantira les possessions territoriales de caque Etat fédéré et la possession paisible de ses colonies.

Chaque Etat sera complètement indépendant dans ses affaires intérieures et dans les affaires étrangères, dans les limites de l'acte constitutif de la Société. La neutralité permanente des Etats, dont les gouvernements ont déclaré cette neutralité permanente avec le consentement de leur Parlement, sera reconnue par tous les membres de la Société, et ces Etats jouiront de la protection de la Société. La constitution de la Société prévoit également l'arbitrage obligatoire dans les termes suivants :

Tous moyens dont la Société dispose seront employés contre tout Etat fédéré ou contre tout Etat en dehors de la Société, qui attaque un des Etats confédérés ou qui prend les armes sans s'être adressé à la Cour d'arbitrage ou sans avoir attendu le jugement de cette Cour, ou qui a recours aux armes au lieu d'accepter le jugement de la Cour.

La question du désarmement est traitée dans les termes suivants :

Les membres de la Société prennent l'engagement mutuel de diminuer et de réduire, dans une progression constante, leurs forces de terre et de mer et d'air, conformément à une base à convenir. Ils s'engagent en outre à ne pas employer leurs forces pour des buts autres que le maintien de l'ordre intérieur, la défense contre l'attaque de leurs territoires et pour la mise à exécution conjointe des décisions de la Société. Devront être communiqués annuellement au bureau de La Haye, les dépenses annuelles en fait d'armements et les chiffres relatifs au nombre des troupes et aux quantités de matériels de guerre de toutes sortes, comme aussi tous les renseignements relatifs aux navires de guerre. Le bureau publiera ces informations.

La Constitution prévoit plus loin l'égalité économique et le principe de la porte ouverte, tous les membres de la Société s'accordant l'un à l'autre le traitement de la nation la plus favorisée pendant les dix premières années qui suivront la fondation de la Société. Le surplus des matières premières de chaque Etat sera partagé entre les autres Etats fédérés conformément à une base à convenir au prorata de leurs importations respectives de 1913 et pour les Etats particuliers, au prorata des besoins spéciaux créés par la guerre.

Les membres de la Société devront reconnaître le principe de la liberté des mers. Les détroits et les canaux reliant les mers, pour autant que les deux rives ne sont pas en possession du même Etat fédéré seront internationalisés. Leurs fortifications seront conservées et défendues par un corps comprenant des contingents de tous les Etats fédérés et commandés à tour de rôle tous les trois ans par un délégué des Etats neutralisés.

Les Etats fédérés proclameront la sécurité de la propriété privée sur les hautes mers. Les lois des prises navales et de blocus devront être abolies. L'exercice du droit du blocus est réservé à la Société, et à la Société comme telle, uniquement, contre tout Etat fédéré qui viole la constitution de la Société et contre tout Etat n'appartenant pas à la Société et qui prend les armes contre un Etat fédéré.

Les navires appartenant à tout Etat fédéré et leurs cargaisons recevront de la part de chaque Etat fédéré le même traitement que celui donné par cet Etat à ses propres navires, les câbles maritimes seront contrôlés par le Comité de la Société.

Les membres de la Société devront renoncer à lever des troupes dans leurs territoires coloniaux. Tous les Etats et les colonies situées en Afrique seront des Etats perpétuellement neutres.

La troisième et dernière section traitant des pouvoirs exécutifs de la société, prévoit qu'en cas d'offensive les membres de la société s'engageront à prendre les mesures suivantes contre les violateurs de la constitution : 1° Rompre les relations diplomatiques, isoler complètement les Etats délinquants par la fermeture de leurs frontières à toutes importations, exportations, communications postales et par voies ferrées, etc.; 2° Dans des circonstances établies, effectuer le blocus. Les mêmes mesures seront employées contre toutes menaces hostiles, dirigées contre un Etat fédéré par un ou plusieurs Etats n'appartenant pas à la société.

Si un Etat délinquant franchit ses frontières avec une intention hostile contre un ou plusieurs Etats fédérés, les membres de la société s'engagent à fournir une aide militaire et maritime conjointe.

M. Erzberger demande qu'on fasse la critique de son projet et se déclare prêt à recevoir des contre-propositions pratiques.

Les Travailleuses de l'Habillement et de la Couture en grève

Paris, 23 Septembre.

Ce matin, les travailleuses de l'habillement, de la couture et industries similaires auxquelles s'étaient joints les coupeurs en confections, ont au cours d'une réunion tenue à la Bourse du Travail repoussé les propositions transactionnelles patronales et maintenu intégralement leurs revendications. Une délégation a été communiquer cette décision au ministère du Travail. Une nouvelle réunion aura lieu à 3 heures.

Paris, 23 Septembre.

Deux meetings ont été tenus cet après-midi, le premier par les travailleuses de l'habillement pour dames, le second par les ouvriers et ouvrières des industries similaires, fourrure, couture, bonneterie, lingerie, etc. Les délégués ouvriers ont rendu compte de leur nouvelle démarche au ministère du Travail.

Des réunions auront lieu demain, à 10 heures et à 15 heures.

Les membres du Congrès national des coopératives de France, actionnaires du magasin de gros, ont participé cet après-midi à l'assemblée générale du M. D. G., qui a approuvé les décisions prises et les comptes de l'exercice 1917-1918, clos en juin.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 23 Septembre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Actions d'artillerie parfois intenses le long de la Piave. Tirs de harcèlement en différents endroits sur le reste du front.

Dans le val du Ledro, nos détachements ont attaqué et mis en fuite une patrouille et un petit poste adverse, capturant quelques prisonniers.

Sur le plateau d'Asiago, des détachements français, ont exécuté, ce matin, un brillant coup de main à l'est du Sisemol. Après avoir pénétré profondément dans les lignes ennemies, ils ont détruit et endommagé les organisations défensives, infligé de graves pertes à la garnison au cours d'un violent corps à corps et ont ramené dans leurs propres lignes plus de 100 prisonniers dont 3 officiers et 3 mitrailleuses.

Au cours d'une irruption habile dans les lignes adverses, au nord d'Asiago, un petit groupe anglais a ramené quelques prisonniers.

Deux avions ennemis ont été abattus en combats aériens.

EN MACEDOINE. — Nos troupes, brisant la résistance de groupes de couverture et surmontant les graves difficultés du terrain, ont rejoint, à l'aile gauche et au centre, la ligne Cairli-Dobrusovo-Musa-Oba et ont conquis à la droite, la forte position de Bobiste. De nombreux prisonniers ont été capturés.

Les Délégués travaillistes américains à Paris

Londres, 23 Septembre.

L'agence Reuter apprend que M. Samuel Gompers et les autres délégués américains sont partis de Londres pour Paris, où ils resteront environ une semaine, pour se rendre ensuite en Italie. Après un court séjour en Italie, ils retourneront en Amérique, sans revenir en Angleterre.

Le Dragage des Mines sur la Côte suédoise

Stockholm, 23 Septembre.

Des pêcheurs suédois de la côte Ouest ont envoyé une adresse au ministre de la Marine dans laquelle ils font remarquer que le dragage des mines sur la côte Ouest est insuffisant. Les dangers pour les pêcheurs augmentent. Le ministre a répondu que le dragage est exécuté énergiquement depuis le 1er août. Il y a maintenant 3.200 kilomètres libres de mines.

COMMUNICATIONS

Parti socialiste S. F. I. O. (2e section). — Demain, à 6 h. 30, bar de l'Etoile, 41, rue Thubaneau. Examen des questions du prochain Conseil National de Paris ; nomination des délégués au Congrès départemental du 29 septembre.

La Famille. — Ce soir, réunion du Conseil. Présence indispensable.

Bourse du Travail. — Commission des cours professionnels, à 7 heures du soir, Bourse du Travail, salle de l'Union.

Fédération des artistes musiciens. — Aujourd'hui, à 9 h. 30, assemblée générale des musiciens des cinémas, 2, rue du Théâtre-Français.

4e section (S. F. I. O.). — Ce soir, à 6 h., au bar du Gaulois, 6, place d'Aix (salle du 1er étage), assemblée générale. Adhésions; remise des cartes 1918; congrès départemental du 29; nomination des délégués.

La Solidarité, coopérative en chaussures. — Les membres de la société coopérative « La Solidarité » sont invités à assister à l'assemblée générale le 24 courant, à 7 heures du soir. Local habituel. Communication très importante.

Bulletin Financier

Paris, 23 Septembre. — L'approche de l'Emprunt continue à influencer les dispositions générales de notre marché. Comme de coutume, la clientèle réalise différents titres, parmi lesquels il faut citer en premier lieu les obligations foncières et communales ainsi que celles de la Ville de Paris. Malgré ces ventes, la tenue générale de la cote demeure favorable dans l'ensemble. Toutes les séries de nos rentes sont calmes, mais favorablement traitées. Quant aux actions de nos grands établissements de crédit et de nos compagnies de chemins de fer, elles n'enregistrent pas de variations de cours appréciables. Les fonds d'Etat russes font l'objet d'une demande assez suivie, mais l'irrégularité prédomine sur les valeurs industrielles et pétrolifères.

Tirages Financiers

FONCIERES 1895. — Le numéro 394.863 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 367.713 gagne **25.000 francs.**

Le numéro 134.036 gagne **10.000 francs.**

Les trois numéros suivants : 163.326 117.494 225.644 gagnent chacun **5.000 francs.**

Les cinquante numéros suivants : 10251

28.514	33.598	50.748	62.544	67.331	73.998
82.232	84.942	98.052	102.946	112.182	120.804
126.058	134.730	153.235	163.446	197.602	224.710
220.886	246.557	250.138	254.367	262.480	267.875
269.555	281.141	281.467	282.135	284.468	288.407
288.508	306.709	320.157	348.612	357.127	362.379
372.022	375.315	425.733	435.835	450.600	451.602
452.198	452.325	454.737	461.810	473.238	437.334

499.710 gagnent chacun **1.000 francs.**

COMMUNALES 1892. — Le numéro 482.395 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 435.099 gagne **30.000 francs.**

Les deux numéros suivants : 301.396 128.165 gagnent chacun **10.000 francs.**

Les quatre numéros suivants : 332.588 260.334 222.653 456.170 gagnent chacun **5.000 francs.**

Les trente numéros suivants : 26.681 29.611

30.640	60.271	78.118	105.588	13.255	133.874
135.686	153.450	179.766	205.667	231.751	233.735
242.490	256.725	258.728	296.232	323.093	332.485
333.311	377.769	390.466	394.721	406.566	410.679

413.005 423.600 438.770 475.280 gagnent chacun **1.000 francs.**

COMMUNALES 1912. — Le numéro 1.759.350 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 1.060.764 gagne **10.000 francs.**

Les douze numéros suivants : 1.862.485

321.984	1.255.664	1.075.954	1.184.457	4.984
1.422.521	1.808.883	831.934	1.553.910	851.218

779.196 gagnent chacun **1000 francs.**

Les cent numéros suivants : 28.523 31.930

47.371	60.686	72.936	82.969	89.353
120.187	135.793	150.635	159.128	165.123
234.201	237.893	244.907	251.882	291.243
297.274	341.605	344.501	355.072	364.675
397.564	426.092	435.375	445.427	469.354
472.717	477.006	484.928	528.034	533.828
566.850	580.241	599.638	677.342	724.775
730.272	753.233	754.336	768.897	795.189
803.442	825.090	831.723	881.802	910.831
931.578	959.294	984.086	991.805	1.050.585
1.071.129	1.112.419	1.163.221	1.165.574	1.214.639
1.231.663	1.122.347	1.133.070	1.193.445	1.307.583
1.337.039	1.366.121	1.401.749	1.403.678	1.406.609
1.415.893	1.436.421	1.459.351	1.458.790	1.488.519
1.515.885	1.526.978	1.534.267	1.567.281	1.574.602
1.578.021	1.603.739	1.610.834	1.629.019	1.630.150
1.637.309	1.721.495	1.722.659	1.723.139	1.733.860
1.744.465	1.750.184	1.766.562	1.792.908	1.796.600
1.807.373	1.863.199	1.910.702	1.941.242	1.942.139

1.967.193 1.989.655 1.994.419 gagnent chacun **500 francs.**

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES **92 fr.**

A l'Inouï Tailleur Rue Paradis, 22 — Rue Colbert, 16 — Rue St-Ferréol, 60 — Bd de la Madeleine, 37

MARSEILLE

MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS

AVIS DE DECES ET DE MESSE
(Saint-Andiol, B.-du-Rh.)

M. Jean Escoffier et sa famille ; M. et Mme Antonin Sabatier et leur famille ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jean ESCOFFIER, née SABATIER

décédée dans sa 29e année. La messe de neuvaine sera dite en l'église de Saint-Andiol, le jeudi, 26 septembre, à 9 heures. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part.

AVIS DE DECES
(Marseille-Alais-Beaucaire)

Mme et M. Paul Viala ; Mme et M. Adrien Plantier ; Mme et M. Albert Durand ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Francis PLANTIER

soldat au 2e d'infanterie, tué glorieusemezn\t à l'ennemi le .... 1918. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DECES (Arles)

Mme veuve Marius Petit, née Coste ; Mme veuve Auguste Petit, née Martin ; Mme veuve Coste, née Brémond ; M. Joseph Petit, Mme Joseph Petit, née Grosbon et leur fillle ; M. Louis Petit, Mme Louis Petit, née Rousset et leurs enfants ; M. François Coste, aux armées ; M. Henri Petit, Mme Henri Petit et leurs enfants (de Graveson) ; M. et Mme Julian, née Petit ; Mlle Antoinette Coste ; M. Claude Saint-Michel (de Boulbon) et sa famille ; M. le médecin-major de 2e classe Julian Mathieu, aux armées ; M. et Mme Ayme, née Julian ; M. et Mme Millet, née Julian et leurs enfants ; M. Fontaine et ses enfants ; les familles Petit, Coste, Brémond, Julian, Saint-Michel, Ayme, Crestin, Martin, Cèze, Jausserand, Bouisset, Grosbon, Riousset, Thumin et Sauvaire ont la douleur de faire part du décès de

M. Marius-Etienne PETIT
Négociant en fourrage
Mobilisé au 237e de ligne

leur époux, fils, gendre, frère, beau-frère, neveu, cousin et allié, décédé à Arles, le 22 septembre 1918, à l'âge de 38 ans, muni des Sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, 24 septembre 1918, à 10 h. 30 du matin. On se réunira : 14, rue de la Calade. Les dames sont priées d'y assister.

REMERCIEMENTS (Marseille-Toulon)

Mme veuve Joseph Van Hoeck ; M. Louis Van Hoeck, chirurgien-dentiste, aux armées ; Mme Louis Van Hoeck ; M. Henri Van Hoeck ; Mlles Mina, Andrée, Rolande Van Hoeck et leurs familles, dans l'impossibilité de répondre aux très nombreuses lettres de condoléances reçues à l'occasion du décès de leur regretté époux et père

M. Joseph VAN HOECK
Chirurgien-dentiste

expriment leur reconnaissance aux personnes qui leur ont témoigné leurs sympathies en cette circonstance, les informent que la messe de sortie de deuil a été dite dans la plus stricte intimité et rappellent à leur pieux souvenir leur fils et frère

Maurice VAN HOECK

mort pour la Patrie le 28 mars 1916.

AVIS DE MESSE

M. et Mme Paul-Cyp. Fabre et leurs filles ; M. et Mme Augustin-Cyp. Fabre et leurs enfants ; M. et Mme Alphonse-Cyp. Fabre et leurs enfants ; M. et Mme Léon-Cyp. Fabre et leurs enfants ; M. et Mme Blesson et leurs enfants ; M. et Mme Vignat et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Bonnasse et leurs enfants ; M. et Mme Henri Grawitz et leurs enfants ; M. et Mme Charles Delanglade prient leurs parents et leurs amis d'assister à la messe qui sera dite pour le repos de l'âme de

Mme Cyprien FABRE, née Thérèse REGIS

aujourd'hui mardi, à 9 heures, en l'église de Saint-Joseph (intra-muros).

M. Colonna informe ses amis et connaissances que la messe de sortie de deuil de son épouse **Mme Bernardine COLONNA**, sera dite demain, mercredi, 25 courant, à 9 heures du matin, en l'église des Prêcheurs.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

La famille Guichard J.-B. remercie ses parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'elle a reçues à l'occasion du décès de son fils **GUICHARD Victor**, mort pour la Patrie, à l'âge de 22 ans et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite le jeudi, 26 courant, à 7 heures, à Château-Gombert.

M. et Mme Jules Maillet, née Robert et leur fils ; les familles Robert et Maillet remercient leurs parents, amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion des décès de **M. François ROBERT et Mme François ROBERT**, née **BELLINI**, leur père, grand-père, mère, grand'mère chéris et les invitent à assister aux messes de sortie de deuil qui seront célébrées pour le repos de leurs âmes, en l'église de Saint-Just, le jeudi, 26 courant, à 9 heures et en l'église de Saint-Défendent, le samedi, 28 courant, à 9 heures. On ne recevra pas de condoléances.

AVIS DE DECES ET DE MESSE

Les frères Semidei ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur frère

M. Pierre SEMIDEI

disparu dans le torpillage du *Balkan*, le 16 août, et les prient d'assister à la messe qui sera dite pour le repos de son âme, en l'église Saint-Lazare, jeudi, 26 courant, à 10 heures du matin.

AVIS DE DECES

Les obsèques de **Mme VAN GEMERT Marguerite**, sage-femme, auront lieu aujourd'hui, mardi, à 2 heures, à Saint-Louis, 128.

M. Roch Bastélica ; M. Paul Bastélica ; Mlle Joséphine Bastélica ; Mme veuve Olivieri et son fils ; M. et Mme Antoine Bastélica ; Mme veuve Merlengo ; M. et Mme Soletti et leurs enfants ; M. et Mme Bobis et leurs enfants ; M. et Mme Orlanducci et leurs enfants ; M. et Mme Casalta et leurs enfants ; Mme veuve Casinelli et toute sa famille ; les familles Donsimoni, Olivieri ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Annonciade BASTELICA, née MERLENGO

leur épouse, mère, grand'mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine, décédée, le 23 courant, à l'âge de 60 ans, munie des Sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à 4 heures du soir, 103, boulevard de la Corderie.

Les familles Donnet et Berthier font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mme Eulalie DONNET**, née **BERTHIER**, décédée à l'âge de 33 ans. Le convoi funèbre aura lieu aujourd'hui mardi, 24, à 4 heures du soir, 5, rue Négrel.

Le Conseil d'administration du **Syndicat des Patrons Boulangers** invite tous ses membres à assister au convoi funèbre de **M. RIMBAUD**, minotier membre honoraire, qui aura lieu aujourd'hui, mardi, 24 courant, à 2 heures à l'hôpital militaire, rue de Lodi.

GOUDRON DIANOUX

GOUDRON LIQUIDE CONCENTRÉ

préconisé par le Corps Médical comme le préservatif par excellence

DE TOUTES LES MALADIES

infectieuses des Bronches et des Poumons, Grippe espagnole, influenza.

Le GOUDRON DIANOUX réunit sous un très petit volume tous les principes actifs et assimilables du goudron. Une ou deux cuillères à soupe dans un litre d'eau, une cuillère à café dans un verre d'eau ou de tisane, constituent la médication la plus efficace contre RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, maladies de l'estomac et de la vessie.

Prix : Le litre 3 fr. 50 — 1/2 litre 2 fr.

Dépôt Général : **Pharmacie DIANOUX**, Gd Chemin d'Aix, 30, Marseille
Pharmacie du Serpent, Rue Tapis-Vert, 34, et toutes les pharmacies

ÉCOULEMENTS CYSTITE

Traitement radical le plus économique par le

Spécifique Galopin

Un seul Flacon suffit pour Guérir

des écoulements même anciens qui demandaient des mois de traitement. C'est le remède des échauffements, de la cystite et de la goutte militaire. Le flacon de 60 capsules GALOPIN est expédié franco contre mandat de 4 francs adressé à GASTINEL, ph., 94, r. République Marseille.

Envoi discret sans étiquette apparente

CONSTIPÉS

Chaque Jour un Laxatif végétal différent

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE

GRAINS QUOTIDIENS

du Docteur GREFFIER — La Boîte : 2'50 (*impôt compris*).
Dépôt Marseille : Phie BRACHAT, Bd. Suc. 27, R. Poids de la Farine.

GRANDE AGENCE Méditerranéenne, 35, rue de l'Arbre

EPICERIE plein centre av. log. l. 425. A enlever, 2.000 fr.

BAR grande rue très pop., log. 1.200 fr. s.-location. Prix 14.000 fr.

MERCERIE joli mag. av. log. l. 600 fr. A enlever, 1.800 fr.

BUREAU meublé plein centre à prendre de suite, 150 fr. p. m.

1er AVIS Mme Brun, boulevard National, 29, a vendu son épicerie à per. d. d. l'acte. Opp. Epicerie Perrache, 162, boul. Baille.

SITUATION de 7 à 8.000 fr. p. an, à céder à person. honor. disp. de 6,000 f. c. sans connais. On mettra au courant si besoin, p. cause double emploi. S'adresser bureau des ann. judic., 37, rue Paradis.

VERNIS GUIZOL
pour le sol. Se méfier des nombreuses contrefaçons. Obtenu : Diplômes, médailles bronze, argent et or.
GUIZOL et ALLEGRE, droguiste
Henri ALLEGRE, successeur

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations

LES DENTIERS "W. LEWIS" à dents interchangeables (marque déposée), sont fabriqués par

MARSEILLE-DENTAIRE

5, RUE PARADIS. — EXTRACTIONS ABSOLUMENT SANS DOULEUR. — Réparations en 3 heures. — Tél. 17.84

La GRIPPE ESPAGNOLE et l'ESTOMAC

Neutrol

(Formule du Professeur Bourget, de Lausanne)

est d'une efficacité remarquable dans tous les cas de **grippe espagnole** affectant la forme d'une **gastro-entérite** (maux d'estomac et de ventre).

Le NEUTROL neutralise les acidités de l'estomac, désinfecte les intestins et enraye la grippe à son début.

Le **NEUTROL**, qui a donné des résultats surprenants dans le traitement de toutes les maladies d'estomac et d'intestins, est hautement recommandé par les docteurs comme une des meilleures médications contre la grippe intestinale.

Dans toutes les bonnes Pharmacies

La Boîte de 40 Comprimés, 3 francs

Envoi franco contre **3 fr. 30** en mandat ou timbres-poste adressé à M. Louis Amici, pharmacien, villa Marthe-Renée, Saint-Sylvestre, Nice.

NÉGOCIATIONS DE TOUS TITRES : Français, Algériens, Tunisiens, Marocains, Congolais, Belges, Roumains, Espagnols, Anglais (cotés ou non) ; Mines de Rouïna, Djendli, Bou-Thaleb, Guelma, Larath, etc., etc. — *Argent immédiat* par télégramme le jour de la vente.

BOURSE LIBRE D'ALGER

des Valeurs Mobilières. Courtages réduits de 50 % sur ceux de la Métropole.

Il y a des Mines haut cotées qui ne valent pas un sou.
A. Loubaresse, 10, r. d'Isly. Télég. : *Unicbourse Alger*

Régénérateur des Bronches du Dr Auber

guérit sûrement et rapidement **Phtisie, Tuberculose, Bronchites, Coqueluche, Rhume, Asthme, Grippe, Influenza.**

Prix : 6 francs le demi-litre, impôt compris
(Franco par 6 flacons)
Pharmacie CODOL, 83, rue de la République, Marseille

SAVONNERIE Hré Court de Payen, 10, bd de la Corderie, demande un ouvrier mouleur.

LA Cie des Eaux de Grimaud demande un mécanicien, situation stable. Ecrire au directeur à Grimaud (Var).

INSTITUTION CHOVET
Pour Demoiselles, 14, Bd. Chave } Rentrée
Pour Garçons, 33, Bd. Chave } le 4 Octobre

HOMME DE PEINE est demandé, 28, rue Canbière, Maison Thiéry-Sigrand. Se présenter avec références.

MANUFACTURE de CAOUTCHOUC
Franco-Américaine, succursale de Paris

Imperméables p. dames, hommes et enfants, tout faits et sur mesure, livrés en 48 h.; réparations et transformations. Maison défiant toute concurrence, 30, quai du Canal, au 1er étage.

AUTO ÉCOLE BREVET et LEÇONS cours pour militair., dames, 54, bd. Corderie

JEUNE HOMME 15 à 16 ans, très débrouillard, prés. par ses parents, demandé. Mercessian et Cie, 2, quai de la Joliette.

Etude de Me Paul POUCEL, avoué à Marseille, rue Montgrand, 68.

VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES
par licitation et sur surenchère du sixième
D'UN GRAND IMMEUBLE, à Marseille, 19, 21, 23, rue Cannebière (Hôtel Bristol et Restaurant de l'Univers), de 506 mètres carrés.

Revenu par bail : **90.000 fr.**
Mise à prix : **1.400.050 fr.**
Adjudication le mercredi 9 octobre 1918, à 8 heures et demie du matin, au Palais de Justice, à Marseille.

S'adresser à Me P. Poucel, avoué poursuivant et à Mes Eug. Rousset, 21, rue Grignan; Dor, 44, rue Montgrand et Pons, 22, rue Montgrand, avoués colicitants ; Laroche, avoué, 2, rue Grignan et Brunet, avoué, 39, rue Saint-Ferréol.

Dépôt de Draperies VENTE AU DETAIL **ED. ROUX** 6, rue Haxo, 6

RENSEIGNEMENTS bibliographiques, recherches dans l. bibliothèques, copies de documents, constitution de bibliothèques et rédaction de catalogues, corrections d'épreuves, traductions, etc. **Parriel**, 22, r. Cassette, Paris (VIe).

APPRENEZ L'ANGLAIS à l'Institut Commercial Colbert 6, r. des Feuillants et Noailles.

DRAPEAUX riches et ordinaires toutes nations, **Au Grand Saint-Michel**. 40, rue des Minimes.

CAISSIÈRES demandées p. magasin nouveautés, Montpellier. Bons appointements. S'adresser Boka, rue Noailles.

A VENDRE jolie propriété dans les pins, bien située pour l'élevage. Pressé. S'adr. quai de Rive-Neuve, 7, march. de vins.

ON ACHETE fonds de caves, bouteilles, tonneaux et toutes sortes d'emballages. Henri, bar, 1, place Capucines.

MANUCURE masseuse est demandée, Modern'Salon, r. Montée-de-Lodi, 6.

ON dem. app. vide, 3 à 5 p., p. rentier, ville ou banlieue. Réc. 100 fr. Calamand, quai Rive-Neuve, 18.

Le gérant : VICTOR HEYRIES

Imp. Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse 75

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la **Menstruation, Règles** irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, **Pertes blanches, Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de couches**, guérira sûrement sans qu'il soit besoin de recourir à une opération, rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

Exiger ce portrait

La **Jouvence de l'Abbé Soury** est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang décongestionne les organes en même temps qu'elle les cicatrise.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit **Varices, Phlébites, Hémorroïdes**, soit de l'**Estomac** ou des **Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements**, soit malaises du **RETOUR D'AGE**, doit, sans tarder, employer en toute confiance la **Jouvence de l'Abbé Soury**, car elle guérit tous les jours des milliers de désespérées.

Le flacon : **4 fr. 25** dans toutes les Pharmacies ; **4 fr. 85** franco gare. Par 4 flacons, expédition franco gare contre mandat-poste **17** fr. adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Ajouter **0** fr. **50** par flacon pour l'impôt).

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

LA SCIATIQUE

La goutte, rhumatismes, lumbago, douleurs, asthme et toutes les maladies arthritiques sont guéris radicalement par le TRAITEMENT DU CHARTREUX, le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérirez vous-mêmes.

SYPHILIS Analyse du Sang Traitements intensifs **606**
Voies urinaires.-Ecoulements.-Rétrécissements par **Electrolyse**.
INSTITUT CLINIQUE, 2, cours Belsunce. Ouvert tous les jours. Dim. de 9 h. à 11 h.
Docteurs spécialistes. Traitements sérieux. Prix modérés.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Livraison à domicile des bagages arrivant à la gare de Paris

L'attention de MM. les voyageurs à destination de Paris, est appelée sur les facilités qui leur sont offertes pour la livraison, à domicile, de leurs bagages, par la Société des Voyages Duchemin, livraison provisoirement limitée aux douze premiers arrondissements de Paris et aux 16e et 17e arrondissements.

MM. les voyageurs désirant profiter de ces facilités, doivent en faire la déclaration au départ au moment de l'enregistrement, pour que leurs colis soient étiquetés en conséquence.

A l'arrivée à Paris, les bulletins de bagages devront être remis au bureau spécial des *Voyages Duchemin*, situé dans la salle d'arrivée, où seront donnés tous les renseignements nécessaires.

Bulletin Commercial du 20 Septembre

GRAINES ET LEGUMES SECS. — Haricots secs, de 2 fr. à 2 fr. 70 ; supérieurs, 3 fr. le kilo ; lentilles, de 2 fr. 30 à 3 fr. ; lentilles vertes, de 4 fr. 25 à 4 fr. 60 ; pois chiches, de 2 fr. 50 à 2 fr. 75 ; fèves, de 1 fr. 50 à 1 fr. 60; févettes, 2 fr.; févettes cassées, 1 fr. 80 le kilo.

FRUITS ET LEGUMES FRAIS. — Pommes de terre, de 0 fr. 70 à 0 fr. 85 ; petits pois, de 150 fr. à 200 fr.; haricots verts fins, de 200 fr. à 250 fr. ; gros, de 90 fr. à 125 fr. ; beurrés, de 90 fr. à 120 fr. ; à écosser rouges, de 80 fr. à 100 fr. ; cagneux, de 90 fr. à 100 francs ; cocos, de 70 à 90 fr. ; avariés au mieux ; tomates, de 50 fr. à 60 fr. ; pommes communes, de 70 fr. à 140 fr. ; amandes de pays, de 90 fr. à 125 fr. ; poires diverses, de 125 fr. à 200 fr. ; Louise bonne, de 225 fr. à 300 fr. ; pêches, de 200 fr. à 450 fr. ; prunes Reine-Claude, de 150 fr. à 200 fr. ; diverses, de 70 fr. à 100 fr. ; raisins de pays blancs, de 100 fr. à 125 fr. raisins noirs, de 80 fr. à 100 francs ; œillade, de 140 fr. à 150 fr.; melons, de 50 fr. à 175 fr. ; citrons d'Italie, de 30 fr. à 65 fr. ; escargots, de 70 fr. à 80 fr. ; oignons, de 45 fr. à 55 fr. ; noix fraîches, de 150 fr. à 200 fr.

Bourse de Marseille du 23 Septembre

4 % libéré, petites coupures, 71; coupures de 100, 200, 500 et 1.000 fr., 71. — 5 % 1915-1916, 87 50; coupures de 200, 500 et 1.000 fr., 87 50. — Comptoir National d'Escompte de Paris, 805. — Ville de Paris 1898, 348; 1910, 312. — Foncières 1879, 340; 1885, 308. — Communales 1891, 336. — P.-L.-M. 3 %, 342; fusion ancienne, 345. — Fraissinet et Cie, 2380. — Messageries Maritimes, 390. — Compagnie Mixte, 1520. — Transatlantique, 420; actions de priorité, 380. — Transports Maritimes, 2790. — Raffineries de la Méditerranée, 1540. — Saint-Louis, 2330. — Verminck C.-A. et Cie, 215. — Immobilière Marseillaise, 594. — Chantiers et Ateliers de Provence, 145.

Annonces Economiques "Classées"

Les ANNONCES doivent nous parvenir :

Le Lundi soir avant 5 heures pour paraître le Mardi
Le Vendredi soir avant 5 heures pour paraître le Samedi.
Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

Offres et Demandes d'Emplois, **0.75** la ligne. — Autres Rubriques, **1** fr. la ligne.
Minimum : **2** lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHAUFFEUR d'auto non mobilisable, demande emploi comme tel. S'adresser au bazar, 218, avenue d'Arenc.

RETRAITE disponible 8 h. par jour, ferait encaissements, homme de peine. Adresse, veuve Donzel, rue du Marché, 4.

MENAGE demande à garder propriété ou petite campagne d'élevage. Ecrire M. Castellani, place Ancienne-Eglise, 49, Mazargues.

ON DEMANDE un emploi de garde de nuit. S'adresser rue Montaux, 74, au 1er.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE GARÇON de 13 à 15 ans, bonne tenue, est demandé pour courses. S'adresser de 10 heures à midi, au bureau du journal.

ON DEMANDE de bonnes manchières et boutonniériste pour capotes, 58, boulevard de la Corderie.

ON DEMANDE tricoteuses pour machine rectiligne, atelier et domicile. Etablissements Lambert, 98, rue Grignan.

TOURNEURS, outilleurs, ajusteurs, fraiseurs et manœuvres demandés, usine Michelis et Plantevin, 41 b, rue Ferrari.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières et demi-ouvrières tailleuses, rue Beaumont, 9, au 1er.

ON DEMANDE homme sérieux sach monter à bicyclette, surv. de nuit, réf. exigées, 3, cours Devilliers, rez-de-chaussée.

CARTONNIERES sont demandées chez E. Boyer, 27, quai du Canal.

TOURNEURS, ouvriers, demi-ouvriers, demandés atelier, 14, Grand'Rue, Saint-Just.

BOBINEURS, ouvriers et demi-ouvriers demandés, atelier 22, rue Guibal.

ON DEMANDE personne très active comme démarcheur pour fonds de commerce, fixe et remise. Voir La Sécurité, 10, rue Cannebière.

ON DEMANDE un homme de peine avec sérieuses références, chez M. Beynet, 2, rue des Feuillants. Se présenter de 3 à 6 heures.

COIFFEUR demi-ouvrier, demandé. Ecrire Bailly, à Plan-de-Cuques, banlieue de Marseille.

ON DEMANDE un jeune homme pour courses et bureau connaissant machine à écrire; femme de ménage pour faire bureaux; jardinier pour entretien campagne, quatre jours assurés par semaine, à l'année. Goiffon, 21, allées des Capucines.

ON DEMANDE une dactylo-sténo-comptable, manufacture de chaussures Massilia, 65, boulevard Vauban.

ON DEMANDE bonnes ouvrières et demi-ouvrières tailleuses, 8, rue Augustin-Fabre, pressé (rez-de-chaussée).

ON DEMANDE un bonne ouvrière tailleuse, travail assuré pour magasin de mercerie, rue Bernard-du-Bois, 60.

ON DEMANDE bon opérateur cinéma. Ecrire Maurel, tirailleur marocain, Arles.

ON DEMANDE typo et margeuses. Imprimerie Ged, 48, rue Paradis.

ON DEMANDE apprenties et apprenties dégrossies tailleuses. Audibert, 47, rue Barthélemy.

JEUNE homme 17 ans, demande place chauffeur. Alibert, 7, rue Eydoux.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières corsetières, à la Silhouette Parisienne, corsets, 54, rue Saint-Ferréol.

ON DEMANDE de bonnes rabatteuses et boutonniéristes pour capotes, 46, rue Plumier.

MECANICIENS pour le repassage de faux-cols sont demandés, travail de nuit, 1 fr. l'heure, 82, boulevard de la Blancarde.

ON DEMANDE mécaniciennes et finisseuses pour la vareuse kaki, en atelier, domaine Ventre, 4, au 2e étage (rue de la Palud).

ON DEMANDE de bonnes ouvrières, demi-ouvrières et une coursière. S'adresser Mme di Marco, 77, rue Saint-Ferréol.

ON DEMANDE mécaniciennes avec machine pour veste kaki. Fanelli, rue Jemmapes, 10.

ON DEMANDE des ouvriers monteurs et menuisiers, haute paye. Paul Gertsch et Cie, Saint-Louis, Marseille.

ON DEMANDE une bonne plongeuse au restaurant des Postes, 15, rue Saint-Cannat. S'adresser de 2 h. à 5 h.

BRODEUSES sont demandées et une lingère pour l'atelier, travail toute l'année, 32, rue de la République, au 1er.

JEUNE homme de 12 à 13 ans est demandé. J. Malardot, 19, rue Fargès, Prado.

ON DEMANDE jeune homme de 14 à 15 ans, présenté par ses parents. Flachaire, droguiste, avenue Saint-Just, 14.

ON DEMANDE jeune homme 16 à 17 ans pour entretenir auto, références exigées. S'adresser, 16, rue de la Conception (Chartreux), demain mercredi, de 1 h. à 2 h.

ON DEMANDE femme de ménage sérieuse pour deux heures, assuré à 50 centimes, rue Paradis, 22, au 2e.

ON DEMANDE apprentie modiste payée de suite et coursière. S'adresser chez Mme Maurel, modes, 57, rue Tapis-Vert.

ADJOINTES, bonne, femme de ménage demandées, 14, boulevard Chave.

ON DEMANDE, 38, rue Montgrand, ouvrières, demi-ouvrières et apprenties couturières.

ON DEMANDE une bonne à tout faire, rue d'Aix, 12, sérieuses références exigées.

ON DEMANDE ouvrières pour képi fantaisie, Louis, 2, rue Saint-Ferréol.

ON DEMANDE une bonne ouvrière monteuse, une fleuriste, une corpiste, une apprentie payée de suite, travail toute l'année. Teisseire, 186, rue de Rome.

ON DEMANDE une bonne ouvrière repasseuse, forte journée ou aux pièces et une apprentie payée, 204, rue Paradis.

Mme POURRIERE, rue du Musée, 34, demande ouvrières, demi-ouvrières et apprenties modistes de suite.

TOURNEURS, ajusteurs, raboteurs, menuisiers, salaires intéressants, demandés. P. Barthélemy et Cie, 5, rue Palestro, Marseille.

DAMES sont demandées p. représent. fac. et encais. appoint. fixe et commis. Mme Eymard, 38, rue Consolat, de 9 h. à 11 h. et de 3 h. à 4 h.

ON DEMANDE une jeune fille de 16 à 18 ans pour faire les courses. Kiosque de journaux, rue de Rome, angle jardin de la Préfecture.

CUISINIERE ainsi que fille de service pour restaurant sont demandées à La Ciotat, bons appointements, nourries et logées. S'adresser à M. Galibert, rue Haxo, 20.

ON DEMANDE une bonne à tout faire, rue George, 60, couchée.

ON DEMANDE bonnes ouvrières repasseuses-teinturières, 6 fr. par jour, travail assuré, rue Vitalis, 24, rez-de-chaussée.

BONNE ouvrière couturière demandée, 48, rue des Bons-Enfants.

ON DEMANDE une femme de ménage, 11, rue Grignan, entresol. Se présenter de 8 h. à midi.

ON DEMANDE une bonne à tout faire connaissant un peu cuisine, pas logée. Se présenter rue Breteuil, 42.

ON DEMANDE une raccommodeuse à l'hôtel Nicolas, rue Breteuil, 42.

ON DEMANDE des ouvrières et ouvriers soudeurs, chez Blavette, 15, rue Fortunée.

ON DEMANDE une bonne demi-ouvrière tailleuse, une apprentie dégrossie et une apprentie débutante, 58, rue Breteuil.

ON DEMANDE une femme de ménage pour la journée, sachant faire la cuisine, 25, rue de la République, au bijoutier, références exigées.

ON DEMANDE un homme majeur ayant une écriture courante et dégagé de toute obligation militaire. S'adresser Halle Rive-Neuve, de 10 heures à midi.

ON DEMANDE ouvrières lingères. Mavro, 69, rue Saint-Ferréol.

ON DEMANDE une commise et des ouvrières pour la fourrure, 4, rue Dieudé.

ON DEMANDE de bonnes mécaniciennes avec ou sans machine pour atelier, 1, rue Samatan, Endoume.

ON DEMANDE une bonne piqueuse de chaussures pour la commande pour travailler à l'atelier, et un bon coupeur, chez M. Alberindo, 8, rue Petit-Saint-Jean.

ON DEMANDE des ouvriers cordonniers pour le cloué, façons bien payées. S'adresser chez M. Puzin, 71 b, rue Longue-des-Capucins.

ELECTRICIEN demi-ouvrier demandé, chez M. Doutres fils, 5, rue Dieudé.

ON DEMANDE un jeune homme de 14 à 15 ans pour formalités de douane, kiosque, place de la Joliette, 2.

ON DEMANDE des ouvrières corsagières, jupières et jaquetières, une brodeuse pour l'atelier, travail toute l'année, Anaïs Thaon, rue Saint-Ferréol, entrée 11, rue Pavillon.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 14 ans pour courses. S'adresser Michel et Cie, rue Friedland, 16, de 10 h. à midi.

ON DEMANDE un jeune homme de 14 à 15 ans pour travail facile à la manufacture de chaussures Gamonet fils et Rougier, 85, rue Cherchell.

ON DEMANDE une ouvrière repasseuse teinturière, travail sans chômage, 6 à 7 fr. par jour. Teinturerie Péris, 10, rue Fabrot, Aix-en-Provence.

ON DEMANDE des apprenties débutantes et une coursière chez Mme Figarol, 1, rue Sainte-Barbe, au 3e.

ON DEMANDE une bonne ouvrière repasseuse travaillant quelques jours par semaine et une ouvrière pour toute la semaine, 40, rue du Coq. Prix 5 francs.

ON DEMANDE un jeune homme de 14 à 15 ans pour faire les courses, présenté par ses parents, 16, rue Villeneuve, 1er étage.

ON DEMANDE des ouvriers pour le cloué, 18, quai de Rive-Neuve.

ON DEMANDE bon camionneur-livreur, travail assuré pour toute l'anée, pour entrepôt charbons. William, Cros et Cie, 25, boulev. Baille.

LINGERE-RACCOMMODEUSE 30 à 40 ans connaissant machine et pouvant faire petit service de table est demandée, hôtel du Globe, rue Colbert.

ON DEMANDE une demi-apprêteuse modiste, rue Saint-Ferréol, 68, au 2e.

ON DEMANDE une bonne femme de ménage 3 heures par jour, rue Saint-Ferréol, 68, 2e. Se présenter de 9 h. à 11 h.

ON DEMANDE fillette 13 à 15 ans pour aider ménage deux personnes. S'adr. rue Montbrion, 6, concierge, de 7 h. à midi.

ON DEMANDE une ouvrière coiffeuse 4, rue Chateaubriand.

ON DEMANDE un garçon de 13 à 14 ans pour courses, pharmacie, 7, allées des Capucines.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 14 ans pour faire les courses. Maison Palapoul, tailleur, 8, rue Colbert.

EBENISTE très capable our travail aux pièces sont demandés 175, rue Breteuil.

ON DEMANDE une bonne pompière, une demi-ouvrière et un apprenti garçon ou fille chez M. Canelis, Grand'Rue, 65, 5e étage.

ON DEMANDE bonne demi-ouvrière et apprenties tailleuses, rue Marengo, 59, au 2e.

OFFICE DEPARTEMENTAL ET MUNICIPAL de placement gratuit des Bouches-du-Rhône. — On demande pour Marseille : des domestiques munies de bonnes références pour maisons bourgeoises; des ouvrières lingères pour l'atelier et le domicile; des ouvrières couturières pour le flou et le tailleur; des mécaniciennes confectionneuses pour l'atelier et le domicile; des apprêteuses et apprenties modistes; des ouvrières corroyeuses; des monteuses caissières; une fille de ferme. — S'adresser 8, boulevard Dugommier (service féminin); des tourneurs, ajusteurs, forgerons, maréchal-ferrant, chauffeurs de chaudières, menuisiers modeleurs-mécaniciens, bûcherons, scieurs, charretiers, jardiniers, gardiens de nuit, manœuvres, un cuisinier, un plongeur extra. S'adresser 84, allées de Meilhan, muni de pièces d'identité et de certificats de travail. — On demande pour hors Marseille : des forgerons, chaudronniers, riveurs, ajusteurs, plombiers, monteurs électriciens, peintres, charpentiers, menuisiers, manœuvres, terrassiers. S'adresser 84, allées de Meilhan, muni de pièces d'identité et certificats de travail.

BOURSE DU TRAVAIL (Téléphone 9-29). — On demande : menuisiers, charpentiers, maçons, terrassiers, manœuvres à Mesve (Nièvre) et Pau (Basses-Pyrénées); des manœuvres-emballeurs pour chaux et ciments, à Roquevaire (B.-d.-R.); un bon typographe, à Salon (B.-d.-R.); manœuvres pour engrais chimiques, à Arles (B.-d.-R.), 10 fr. par jour; manœuvres pour produits chimiques, à Septèmes (B.-d.-R.); un charron, à Aix (B.-d.-R.); conducteurs-mécaniciens pour locomotives et excavateurs à vapeur; chaudronniers en fer et en cuivre; des ajusteurs; des charpentiers-boiseurs et des manœuvres-terrassiers, à Manosque (Basses-Alpes); un tôlier et des monteurs de chauffage central, à Cannes (A.-M.); un charron, à Auriol (B.-d.-R.); des mineurs-carriers en banlieue; menuisier en banlieue; un jeune garçon de bar, 15 à 16 ans; ajusteurs-serruriers; pour Marseille : tourneurs sur métaux, 2 fr. 25 l'heure; ajusteurs, 1 fr. 80 l'heure; ajusteurs-outilleurs, 2 fr. l'heure; des fraiseurs, 1 fr. 90 à 2 fr. l'heure; six dessinateurs (dessin industriel), 450 fr. par mois (début); un commis en quincaillerie; des ouvriers joailliers; un bon frappeur; ouvriers cordonniers pour le cousu-main; un papetier; un ouvrier plombier; un jeune livreur au charreton; ouvrier bijoutier; des bons saboteurs et mortaiseurs (métallurgie) pour l'aviation; un employé de bureau (retraité de préférence); hommes de peine spécialisés pour atelier mécanique; charpentiers de haute futaie; tailleurs et appléceurs pour vareuses et culottes d'officiers; bon coupeur cordonnier (chaussure militaire); conducteur lithographe; forgeron-serrurier; un meunier-rhabilleur, en banlieue; cordonniers pour le cloué; hommes de peine emballeurs; bons demi-ouvriers électriciens; jardinier-potager-fleuriste à la journée; un demi-ouvrier tailleur; des marbriers-scarpelins; des pompiers-tailleurs; ouvriers et demi-ouvriers typographes; menuisiers monteurs de moulins; tourneur pour tour revolver; un ébarbeur; ouvrier et demi-ouvrier ajusteur pour carrosserie; un matelassier; des forgerons; un demi-ouvrier tourneur sur métaux; un cordonnier pour tout faire; ouvriers et demi-ouvriers chaudronniers; charpentiers en fer; un demi-ouvrier menuisier; un apprenti en nouveautés et courses présenté par ses parents; des apprentis : fourreur, plombier et ferblantiers dégrossis; forgerons dégrossis ou non; sellier-garnisseur; un livreur au tricycle; apprentis : joaillier, mécanicien, serruriers; un jeune livreur; une mécanicienne avec machine pour équipement militaire; ouvrières papetières; ouvrière margeuse minerviste; des courtiers pour Société de capitalisation; jeunes filles pour fabrication de jouets; ouvrières et demi-ouvrières tailleuses; ouvrières, demi-ouvrières et apprenties pompières; apprentie pour sellerie. — S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter livrets, certificats et pièces d'identité. On ne répond qu'aux lettres avec timbre pour réponse.

LEÇONS

PENSIONNAT Saint-Georges à Saint-Just, ouvert pendant les vacances, préparation aux brevets et baccalauréats.

ECOLE PHOCENNE, 86, rue Longue (près Cannebière). A partir d'octobre, nouveaux cours de sténo-dactylographie, comptabilité, français, anglais, cours gratuits ; cours depuis 5 francs par mois. Les inscriptions sont reçues tous les jours à la direction.

RENTREE D'OCTOBRE. — L'ECOLE COMMERCIALE, 4, rue Rouvière, informe les personnes désirant se créer une situation dans le commerce que la nouvelle série des cours de sténo-dactylo comptabilité, français, anglais, etc., commencera du 1er au 15 octobre. La direction invite les intéressés à se faire inscrire sans retard au siège de l'école. Cours gratuits et privés. Résultat garanti en 3 mois. Placement assuré des élèves. Cours du soir, journée et dimanche matin. Préparations, examens, diplômes.

QUE vous vous destiniez au commerce ou à l'industrie, la comptabilité, la sténo-dactylo, vous sont indispensables. Apprenez-les pratiquement en leçons particulières ou par correspondance aux établissements Jamet-Buffereau, 15, allées de Meilhan, à Marseille, les mieux organisés. Programme gratuit. Facilités de paiement.

ADJOINTE demandée 136, traverse de l'Ollivier.

STENO-DACTYLO angl, compt, école p. demoiselle diplômée, leçons partic., progrès rapides, copies circul. 1, rue Glandevès, 1er.

ETABLISSEMENTS RECOMMANDES

L'ETABLISSEMENT THERMAL DE CAMOINS-LES-BAINS, dont les eaux sulfureuses calciques naturelles sont garanties sans mélange, offre à tous les rhumatisants, arthritiques, eczémateux et blessés de la guerre (plaies, contusions, suites de fractures), l'avantage de se guérir, à peu de frais, sans quitter Marseille. Tramways, gare Noailles, 15 centimes.

PENSIONS DE FAMILLE

BONNE pension pour enfants de 4 à 10 ans, 60 fr. par mois. Gerbert, institutrice, 34, montée des Oblats.

LOCATIONS

ON DEMANDE à louer, à l'année, non meublée, sur le littoral, entre Fréjus et Menton, dans les prix de 7 à 800 francs, une petite villa ou maison de campagne, même ancienne, de 6 à 7 pièces, avec eau potable, jardin potager et d'agrément, ombrage. Ecrire Liautaud, Entrevaux (Bas.-Alp.).

QUI loue à ménage un enfant mais. 4 ou 5 p. av. Jard. près tram. Comptable, 23, rue St-Bruno.

JOLIE chambre meublée indépendante pour M. seul, rue d'Aix, 44, au 3e.

PROPRIETES

VILLA à vendre terrain 1.000 m. 5 p. véranda, g. bassin, gaz et élect., banlieue, prix 35.000 fr. Teinturerie, 57, rue Breteuil.

FONDS DE COMMERCE

HOTEL dans ville importante du Gard, affaire exceptionnelle, cause malaide. Ecrire Keller, notaire, Nimes.

A VENDRE pour cause de maladie, important magasin brocanteur en pleine prospérité, rue d'Italie, 97.

COIFFEUR à vendre double emploi. S'adr. 54, avenue de Saint-Just, 54.

ETABLISSEMENT café-restaurant, b. situation, bord de mer, b. client. à céder cause maladie. Roubaudi, 20, rue Saint-Sépulcre.

TABAC bar à vendre, term. banlieue, app. 5 p., bail 7 ans, g. travail, traite av. 25.000 francs. S'adr. teinturerie, 57, rue Breteuil.

OCCASIONS

MACHINES à coudre « Singer » et « Jones » pour piqueuses de bottines et autres, grosses et petites, riches occasions. Achat de machines à coudre. On paie plus cher que partout ailleurs, 35, rue de Village, magasin.

ACHAT de vêtements, linges civils et militaires, même après décès; livres, meubles, matelas, débarras de cave et tous objets divers. S'adresser ou écrire Poyet, rue Consolat, 123.

MACHINES à coudre, pour confection et autres, état neuf, rue Vincent, 93.

VENDEZ TOUT vos vieux bijoux, brillants, vieux dentiers, je paie très cher. Voir 4, rue Rouvière, au magasin.

PIERRE briquet 5 m/m. Idéale 11 fr. le 100 f° c. m. p.. Gouirand. 24, r. 3-Rois, 24.

ON ACHETERAIT cartons pour chausures, Attilio Moni, rue des Bons-Enfants, 2.

A VENDRE, une caisse à eau bon état, contenance 1.500 litres; 2.000 pavés toutes dimensions; deux essieux avec leurs boîtes, force 3 et 4.000 kilos. Giraud, 3, chemin de la Madrague.

BIDONS fer-blanc, 3 et 5 litres, en vente Gravel, 51, avenue de la République, Béziers.

PONT à bascule charretière, à vendre, Laget, grains, à Saint-Zacharie (Var).

MAGASIN à louer, agencement à vendre. S'adr. rez-de-chaussée, 6, rue des Petites-Maries.

A VENDRE un lot fil fer galvanisé, grillage, fil de ronce, câble et chaîne. S'adr. magasin rue Tapis-Vert, 61.

A VENDRE chambres, salles à manger, bureaux, toilettes. 5, rue du Lycée, 1er.

TRI-PORTEUR à vendre, marque Hirondelle, bon état. S'adr. rue Turenne, 3, au mag.

SUIS acheteur cylindres 50 litres, estagnons toutes contenances. Ecr. ab. 11, Trois-Mages.

ANIMAUX

CHIENS courants, jolie race 5 mois, à céder. Voir de midi à 2 heures, rue Alfred-de-Musset, 44 (Vauban).

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence par journal *Le Réveil*, 6 *bis*, rue du Sénéchal, à Toulouse. Discrétion absolue.

MILITAIRE, 34 ans, ayant intérieur, désire épouser personne honnête et sérieuse. Ecr. Salvat, 12, boulevard Gazzino, Marseille.

AVIS DIVERS

AUTOMOBILES ET CYCLES

BICYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Jullien, 6, rue Lafon, Marseille.

BICYCLETTES achèterais de suite vélos homme et dame, pressé, 63, rue Grignan.

IMPERMEABLES

POUR dames, enfants, civils et militaires tout faits et sur mesure ; en caoutchouc, caoutchoutés, gabardine, etc. Réparations, transformations, collage de coutures, etc. Chapeaux imperméables. Bouillotes, tubs, cuvettes en caoutchouc, etc., etc. Réparation de tous objets en caoutchouc, 1, rue Lafon (Préfecture), entresol.

CONSTRUCTIONS

CHAUX grasse, qualité extra, prix réduits. Homsy, 14, place de la Bourse, tél. 31-67.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR être fixé sur toutes affaires, tous procès, etc., voir Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4. Consultations : 3 francs.

MARRAINES

GENTILLE marraine, voulez-vous correspondre avec petit Belge du front ? H. Brichaut, 11e compagnie, Z-316, armée belge.

DEUX poilus belges demandent marraines. Ecr. Jacques Beusselers et François Wapters, Z. 263, P. S. P. R., armée belge.

BIHAY Albert, sous-officier, Z. 302, 71e batterie désire marraine.

DEUX sous-officiers belges, célibataires, demandent marraines. Ecr. J. Moureau, et G. Pède, Z. 274, P. A. V.

BEDELEMO Laurent, 25 ans, soldat, 2e compagnie, Z. 316, armée belge, désire se marier avec gentille française.

POILU BELGE, 30 ans, désire gentille marraine veuve de guerre de préférence, Debruyne Gustave, brigadier, Z-76, P. A. R. A., armée belge.

DEUX jeunes poilus, classes 1911 et 1913 demandent marraines jeunes et gentilles, du Midi de préférence. Ecrire Louis Germain et Abaud Marius, 61e d'infanterie, Cie H. R., au front.

DEUX compagnons, soldats belges, célibataires 28 et 30 ans, désirent gentilles marraines, demoiselles ou jeunes veuves. Ecr. brigadiers Senepart et Peeters, Z. 76, P. A. V., armée belge.

SOLDAT belge, originaire de Tourcoing, demande gentille marraine affectueuse. Ecr. J. Ducroq, Z. 40, 10e compagnie, armée belge.

JEUNE matelot engagé classe 20, demande jeune et gentille marraine. Ecr. Maurice Billiard, 4e compagnie, 30e escouade, 5e dépôt des E. F., par bureau naval.

JEUNE Belge, sur le front depuis le début, désire marraine. Louis Burnay, E. M. Z. 80.

DEUX inséparables cabos demandent deux gentilles marraines de 25 à 30 ans. Ecr. J. Deltour, A. Grenier, Z. 53, 6e compagnie, armée belge.

POILU belge sans nouvelles de sa famille et au front depuis le début, demande marraine correspondante. Ecr. F. Laurent, maréchal des logis, Z. 271, armée belge.

POILU de 25 ans, au front depuis le début et privé de nouvelles de sa famille, demande marraine. Ecr. caporal Gustave Van den Berghe, Z. 322, 9e compagnie, armée belge.

RENSEIGNEMENTS ET RECHERCHES

J. PAU, détective. Enquêtes, recherches, renseignements, 3, cours Devilliers, Marseille. Téléphone : 50-80.

REPRESENTATIONS

ON DEMANDE agents régionaux pour vente produits remplaçant avoine. Références et garanties exigées. Cannat et Aby, agents généraux, 12, rue Jacques-Serraire, Nice.

COURTIER alimentation ayant bonne clientèle demande représentation ou dépôt à la commission pour Nice et la région, sera de passage à Marseille lundi 7 octobre, pour rendez-vous écrire avant le 1er octobre, Auger, villa du Rocher, à Pertuis.

SAGE-FEMME

VACCINATION, ACCOUCHEMENTS, pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

SAGE-FEMME 1re classe, lauréat. Faculté de Paris, ex-chef maternité Paris et hôpital Bordeaux. Maladies des femmes. Prend pensionnaires. Consultations 9 à 17 heures. Mme Castaing, 31, rue du Petit-Saint-Jean, 1er.

SAGE-FEMME 1re classe, R. Pasqualini, médaillée, pr. pens. toute époq., place enf. sans formalités. Maladies des femmes. Massage. Conseils gratuits, boulevard Magdeleine, 47.

Les annonces envoyées par la Poste, soit directement par nos lecteurs, soit par l'intermédiaire de nos correspondants et dépositaires, doivent être accompagnées de leur montant, en Mandat-Poste ou en Bon de Poste.

Les annonces non accompagnées de leur montant ne seront pas insérées.

Nos prochaines annonces paraîtront SAMEDI 28 SEPTEMBRE.